

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2058 - VENDREDI 11 JUILLET 2014

Transport fluvial et lacustre

Le gouvernement promet de sévir contre les percepteurs des taxes illégales

L'exécutif national promet, par le biais de son porte-parole, de sanctionner les fonctionnaires et agents de l'ordre qui continuent de percevoir les taxes supprimées depuis plus de deux semaines dans le secteur du transport fluvial et lacustre par un arrêté signé par les vice-Premiers ministres du Budget et de la Défense nationale. Les récalcitrants risquent soit de perdre leur emploi, soit d'aller en prison, a déclaré Lambert Mende Omalanga. Le commissariat fluvial, la Direction générale de Migration, la Direction générale des douanes et accises, les Forces armées de la RDC et la Police nationale congolaise comptent parmi les services de l'État concernés par cette mise en garde. L'arrêté interministériel prévoit des sanctions administratives et pénales conformément à la loi contre les percepteurs des taxes jugées illégales et sans base juridique qui sont au nombre de trente-huit. [Page 18](#)



Les armateurs et tenanciers des ports invités à accompagner les mesures gouvernementales



Sous une tente sur le site de Maluku

Expulsés de Brazzaville

Le site de Maluku en voie d'être fermé

L'heure est aux dernières rotations pour l'évacuation dans leurs milieux d'origine des Congolais de la RDC récemment refoulés de Brazzaville et regroupés depuis le mois de mai sur le site de Maluku. D'après le ministre des Affaires sociales, Charles Naweji, qui gère le dossier, le processus va s'intensifier d'ici la semaine prochaine. Des kits de retour ainsi qu'un fonds de soudure, a-t-il déclaré, sont remis aux expulsés en instance de regagner leur province d'origine en vue de faciliter leur réinsertion sociale. Le gouvernement, qui tient à négocier ces opérations dans des conditions de sécurité maximale, a déjà organisé six rotations d'avion au niveau des provinces. Pour l'heure, ils sont près de 2400 personnes dont environ mille enfants en attente d'être évacués. Sur place, rien n'a véritablement évolué concernant la prise en charge desdits refoulés qui continuent à vivre dans la précarité. [Page 18](#)

EXPO « NDURA »

Meni Mbugha valorise le design local

Le designer Meni Mbugha, promoteur du label Vivuya (Beauté) et enseignant à l'Institut supérieur des arts et métiers, présentera sa collection de tissus et une ligne de vêtements inspirés des motifs des Mbuti, peuples autochtones de la RDC qui vivent en Province Orientale. Ces derniers sont des peintres avérés qui expriment leur vision du monde sur des écorces battues. L'exposition « Ndura » aura lieu du 11 au 31 juillet à l'Institut français de Kinshasa. Elle établit un lien entre la

culture, l'écologie et le développement par le biais du design textile. L'Expo met aussi à l'honneur un peuple méconnu et démontre qu'il est possible de produire au Congo des biens éthiques et écologiques.

Après l'exposition de l'Institut français, Meni Mbugha en prévoit une autre à Kisangani, capitale de la Province Orientale, qui abrite la réserve d'Epulu. L'objectif est de mieux connaître le savoir-faire du peuple des forêts.

[Page 21](#)

ALTERNANCE AU POUVOIR

Moïse Moni Della plaide pour l'unité de l'opposition congolaise

Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, le secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates nationalistes, Moïse Moni Della, a battu le rappel des troupes pour une unité « dans la pluralité » au sein de l'opposition. Cette position, a-t-il noté, permettra à ce regroupement politique de se consolider, d'être encore plus fort, en vue de barrer la route à toutes les manœuvres du pouvoir sortant pouvant lui faciliter la tricherie. Moni Della a également insisté sur le respect de la Constitution tout en conseillant aux gouvernants de savoir lire les signes du temps. Pour lui, la modification de la loi fondamentale est inopportune à la veille des élections. Par ailleurs, il a appelé à la mobilisation de l'opposition en vue de faire échec à toutes les tentatives de modification de la mère des lois. [Page 20](#)

FOOTBALL - AMICAL

V.Club s'impose face à Coton Sport à Kinshasa

[Page 21](#)

ÉDITORIAL

Sommet

Le 6 août se tiendra à Washington un sommet Afrique/États-Unis qui s'annonce historique. D'une part, en effet, il réunira dans la capitale américaine la quasi-totalité des chefs d'État du continent et, d'autre part, il donnera à ces derniers l'occasion de dire aux dirigeants de la première puissance mondiale ce qu'ils pensent, en bien comme en mal, de son comportement à leur égard. Un dialogue d'autant plus facile et direct que le président des États-Unis, Barack Obama, est lui-même d'ascendance africaine, prend soin de le rappeler aussi souvent que nécessaire, le met en avant constamment à travers son épouse et ses filles.

Tout indique, à la veille de ce Sommet, qu'il marquera un tournant dans les relations entre l'Afrique et les États-Unis. Ceci pour au moins trois raisons :

° La première est que l'émergence rapide du continent contraint toutes les grandes puissances, l'Amérique au premier rang, à réviser le jugement négatif qu'elles portaient jusqu'à présent sur l'Afrique.

° La deuxième résulte des erreurs stratégiques commises par les dirigeants des États-Unis à l'égard des pays africains dans le cours des dernières décennies, erreurs qui ont aggravé les crises au lieu de les résoudre.

° La troisième est la prise de conscience par les plus hautes autorités américaines que l'Afrique occupe désormais une position stratégique qui ne cessera de se renforcer dans les années à venir.

Disons les choses de façon abrupte : l'Amérique de Barack Obama profitera de ce sommet pour marquer cette triple prise de conscience et affirmer sans ambiguïté l'intérêt qu'elle porte désormais à l'Afrique. Question donc : les États africains diront-ils de façon claire et forte ce qu'ils attendent de l'Oncle Sam comme ils le firent, notamment par la voix du président Denis Sassou N'Guesso, lors des récents sommets Afrique-France à Paris et Afrique-Europe à Bruxelles ?

Alors qu'il participe activement à la recherche de solutions aux crises qui déchirent l'Afrique centrale, le Congo a certainement une carte maîtresse dans sa poche. Puisse-t-il la jouer aussi sans complexe à Washington !

Les Dépêches de Brazzaville

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le courrier hybride pourrait redynamiser le secteur postal au Congo

Face au déclin de la poste traditionnelle, précipité par les communications électroniques grâce à Internet, le courrier hybride a fait son apparition dans les stratégies de développement postal. La poste congolaise est sur cette voie depuis 2012 et attend la concrétisation du projet qui pourrait stimuler son essor.

Lorsque l'on évoque la poste, on pense tout de suite à son statut de transporteur et de distributeur de courrier. Mais l'époque où les facteurs passaient de maison en maison est presque révolue. Le volume des courriers a considérablement baissé, entraînant de ce fait une chute des profits. Le développement de l'Internet et du numérique a modifié l'écosystème des services postaux, comme s'accordent à le dire les experts. L'in-

novation et le développement des services électroniques postaux semblent désormais prendre le dessus sur la poste traditionnelle. Pour relever le défi du numérique et permettre aux postes de composer avec les nouvelles stratégies économiques, plusieurs nouveaux services sont nés. Si la poste congolaise n'est pas restée en marge en développant des services para bancaires et de transfert d'argent, elle attend cependant la matérialisation du projet de « courrier hybride » entamé

depuis 2012 grâce à une signature entre le Congo et la société marocaine Gemadec. Le projet consiste, en effet, à transformer les données électroniques (lettres, factures, relevés et autres) reçues des clients en courrier physique mis en condition par la Poste et distribué au destinataire, à son domicile. « Ce projet est structurant du fait que sa mise en service permettra aux grands acteurs économiques du pays de transmettre des données informatiques à la Poste et ce dernier se charge du reste jusqu'au destinataire », précise Aubin Kimbolo, directeur des études et du développement à la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopeco). Conçu dans le cadre du Plan intégral de réforme et de développement postal (PIDEP), le projet attend encore d'être financé. Il serait attendu deux ou trois ans après la date de signature du

« La Poste se positionnerait alors avec une offre inédite dédiée à la conception, la création, l'impression des documents d'entreprise, leur mise sous pli, le tri, l'affranchissement, la distribution, l'archivage des données, le traitement des retours et le recouvrement en bout de chaîne. »

contrat en 2012. Comme au Maroc ou au Sénégal où le système a été développé, l'initiative devrait redonner à la poste une place primordiale dans l'économie du pays.

Un nouveau métier pour la Poste
Pour la Poste, il ne s'agira plus que de la gestion et de la distribution du courrier. La technologie du courrier hybride pourrait, souligne Aubin Kimbolo, proposer aux entreprises une externalisation du processus de conception, de création et de production de

leur courrier de masse. Un document de cette stratégie précise par ailleurs : « La Poste se positionnerait alors avec une offre inédite dédiée à la conception, la création, l'impression des documents d'entreprise, leur mise sous pli, le tri, l'affranchissement, la distribution, l'archivage des données, le traitement des retours et le recouvrement en bout de chaîne. »

Avec un réseau au départ d'une centaine de bureaux de poste, la Poste congolaise compte sur la réhabilitation de ces infrastructures détruites pendant les événements douloureux que le Congo a connus, pour réussir le pari de son essor. Des 110 agences postales que comptait autrefois la Poste, près de trente bureaux ont été préservés à la fin des années 2000. La réhabilitation attendue des bureaux de poste se fait avec timidité alors qu'elle constitue un immense réseau de communication, le premier, sans doute. Le secteur postal ne constituerait pas, selon des responsables de la Sopeco, « ni une préoccupation, ni une priorité ». Cette inertie, souligne-t-on, « s'est souvent traduite par l'absence d'une politique sectorielle ».

Le projet de courrier hybride n'est pas le seul à attendre le financement. Grâce à l'Union Postale Universelle, le secteur postal s'est doté du PIDEP, avec à la base, plusieurs programmes. Pourtant, sa mise en œuvre pose problème, faute de « financement et de volonté politique réels », souligne-t-on à la Sopeco. Pour preuve, depuis sa mise en œuvre, seul le projet de migration des Centres de Chèques Postaux en Banque Postale a été concrétisé. Malgré les études déjà réalisées, d'autres sont en attente de financement.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Afred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FONCTION PUBLIQUE

Plus 1.500 nouveaux agents à recruter en 2014

Le ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration ainsi que celui de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, viennent de publier la notification des quotas de recrutement au titre de l'année en cours.

1.684 nouveaux agents dont 1.572 dans le cadre de la prévision et 112 pour le compte du reliquat de l'année dernière, seront recrutés à la Fonction publique en 2014. Au total 45 ministères, écoles, instituts et institutions de la République sont concernés par ce recrutement. Un quota jugé déjà insuffisant par certaines corporations au regard du nombre important de demandeurs d'emplois. Au niveau des écoles de formation par exemple le chiffre est loin de combler les attentes des diplômés sans emploi qui réclamaient récemment leur intégration.

En effet, dans une déclaration rendue publique le 20 juin à

Brazzaville, la Coordination nationale des écoles de formation professionnelles publiques (CNEFP) et le Socle de diplômés des écoles professionnelles (SDEP) demandaient au gouvernement la publication sans délai de la notification fixant les quotas de recrutement à la Fonction publique au titre de l'année 2014.

Ces organisations regroupent environ 13.164 diplômés sans emploi sortis, entre autres, de l'École nationale des instituteurs (ENI) : 5.000, de l'École paramédicale et médico-sociale (Epmms) : 3/800 de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (Iseps) : 1.200 de l'Institut national de la jeunesse et des sports Injs : 1 200.

Dans les quotas de cette année, seules 60 personnes seront recrutées pour le compte de l'Iseps, 160 pour l'Injs (sport et jeunesse), 170 pour l'Epmms, 140 pour l'Eni, 92 pour l'École nationale moyenne d'administration, 40 pour l'École nationale des beaux-arts et 56 pour l'École normale supérieure.

Comment combler le déficit en personnel enseignant ?

Pour faire face au sérieux problème du déficit de plus de 15.000 enseignants à travers le pays, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Helot Matsou Mampouya, envisageait au début de l'année, d'appeler des enseignants en attente d'intégration pour prêter main forte à ce secteur. Une initiative qui ne semble pas aller jusqu'au bout car l'opération qui a débuté récemment a été suspendue pour des raisons non encore élucidées par la tutelle.

Après ce que certains peuvent considérer comme un échec à cette nouvelle politique qui consistait à faire recours aux « ex-appelés et volontaires », le ministère espérait cette fois sur le quota qui lui serait attribué. Le constat est mitigé pour ce département ministériel qui ne dispose que de 50 postes pour cette année.

Le constat est aussi amer au niveau du ministère de l'Enseignement technique, profession-

nel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi qui s'est vu attribuer 70 places dans le quota contre ses prévisions de plus de 1000 enseignants pour combler le déficit.

50 places pour le ministère de la Communication

À ce ministère où évoluent plus de 200 pigistes dans les médias d'État à travers le pays, cinquante places sont pourvues. Selon nos informations, le Collectif des pigistes et bénévoles qui a réclamé ce quota à travers un sit-in, accuse le cabinet du ministre de s'être approprié la gestion de ce quota et dit craindre des injustices.

Les handicapés ne sont pas oubliés

Après de multiples revendications auprès du gouvernement, surtout pendant la première édition du dialogue intergénérationnel organisée par le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, les 26 et 27 février dernier, les personnes vivant avec un handicap sont pris en compte dans le quota de

cette année. En effet, 25 places leur sont réservées. Il est également prévu le recrutement de 20 autres agents pour le compte de l'Institut des Jeunes sourds.

Parmi les autres ministères et institutions concernés par ce quota, on peut citer : les ministères de la Fonction publique (140 places), Santé et Population (30), Culture et Arts (10), Équipement et travaux publics (13), Recherche scientifique (10), Cour des comptes et de discipline budgétaire (15), Zones économiques et spéciales (15), médecins et assimilés (30), Institut supérieur de gestion (10).

Des quotas pour des diplômés formés à l'étranger

Le gouvernement a, par ailleurs, intéressé dans le quota de l'année en cours, les diplômés formés dans trois pays. Il s'agit de 100 pour la France, 25 pour Cuba et 15 pour la Russie. A cela s'ajoutent, les 25 de l'IEF Cémac, 10 de l'Iford-Cémac et 17 de l'Issea-Cémac.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

L'enquête de moralité des accusés tend vers sa fin

Démarrée le 3 juillet à la Cour d'appel de Brazzaville, l'enquête de moralité des 114 personnes poursuivies dans le cadre de l'affaire opposant l'ex-colonel et ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité (CNS) et autres au ministère public et à l'État congolais, est entrée dans son dernier virage.

À ce jour, plus de 70 accusés ont été auditionnés sans aborder le fond du dossier. Le 9 juillet, ils étaient 16 à répondre aux questions du premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, et parfois du procureur général près la Cour, Théophile Mbitisi. Parmi les personnes attendues, il y a le commandant Djolé arrêté à Kinkala, dans le Pool quelques jours après les affrontements sanglants opposant les éléments de la force publique à ceux de l'ex-colonel Marcel Ntsourou à son domicile, le 16 décembre 2013. Cet officier des Forces armées congolaises (FAC), Ancien enfant de troupes (AET) affecté dans le département du Pool, entretient, selon ses propres termes, de bonnes relations avec l'ancien secrétaire général adjoint du CNS.

« Étant affecté à Kinkala, j'étais tous les week-ends à Brazzaville où se trouve ma famille, sauf lorsque j'étais de permanence ou en mission à mon poste. Marcel Ntsourou est pour moi, un grand frère et un AET. Le week-end du 13-14 15 décembre, j'étais à Brazzaville avant de rejoindre mon lieu de service le dimanche soir », a expliqué cet officier des renseignements qui a également servi à la Direction

centrale des renseignements militaires sous la direction du principal accusé.

La Cour transmet les procès-verbaux des enquêtes préliminaires. Les avocats de la défense sont désormais fixés sur les déclarations de leurs clients, pendant et après leur arrestation. En effet, la Cour vient de leur transmettre les procès-verbaux de l'enquête préliminaire conduite par les services de sécurité.

Rappelons que les accusés sont poursuivis pour : rébellion, association de malfaiteurs, détention illégale d'armes et munitions de guerre, coups et blessures volontaires, assassinat et atteinte à la sûreté intérieure de l'État.

P.W.D.

FACILITATION DES ÉCHANGES

Le Congo définit sa position

L'entrée en vigueur de l'accord sur la facilitation des échanges est assortie d'un calendrier faisant obligation à chaque État membre de notifier au plus tard le 31 juillet ses engagements. À l'instar de tous les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, le Congo est concerné.

Face à cet impératif pour les pays notamment en voie de développement, les membres du comité national de suivi et de coordination des négociations commerciales multilatérales analysent du 9 au 10 juillet, à Brazzaville, au cours d'un atelier national, les 41 engagements qu'impose la mise en œuvre dudit accord. Ces engagements sont écartés en trois catégories : les mesures à mettre en œuvre immédiatement au moment de l'entrée en vigueur de l'accord ; celles dont la mise en œuvre nécessite un délai supplémentaire ; celles dont la mise en œuvre nécessite à la fois un délai supplémentaire et une assistance technique.

Cet atelier vise à sensibiliser les membres du comité national dont les représentants des administrations publiques et du secteur privé, de membres de la société civile ; à la fois sur les enjeux de l'accord, sur la facilitation des échanges, les modalités pratiques et enfin ses implications sur les politiques douanières au Congo. Les participants devront analyser l'accord compris comme étant l'allègement des procédures de passage des marchandises aux frontières, pour réduire le coût des

opérations commerciales transfrontalières. « De la pertinence de votre analyse de l'état des lieux devra découler une bonne évaluation de nos besoins en termes de délais supplémentaires et d'assistance technique », a énoncé la ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Mu-

tenu en juin dernier. Durant cet atelier, les délégués des pays de la sous-région ont esquissé le classement des engagements de leurs pays respectifs dans les catégories ci-dessus-mentionnées. Ainsi, les participants devront au terme de leurs travaux mieux appréhender les enjeux de cet accord. Aussi,



Les participants durant les exposés. (© Adiac)

nari, participant à l'atelier national. Ainsi, le classement des engagements du Congo dans l'une ou l'autre des trois catégories, devrait obéir à une démarche tenant compte des réelles capacités du Congo à les mettre en œuvre. Ce classement dépend entre autre aussi de la volonté du Congo de s'imposer des contraintes de nature à accélérer l'assainissement du climat des affaires afin de le rendre beaucoup plus attractif à l'investissement direct étranger et au développement d'un secteur privé conquérant.

Par ailleurs, ces assises nationales s'inscrivent dans le prolongement de l'atelier régional de Douala

devraient-ils maîtriser la méthodologie de l'auto-évaluation des besoins, pour affiner les premiers résultats issus de l'atelier de Douala. Rappelons que les négociations commerciales multilatérales ont débuté en 2004. Après 13 années de blocage des négociations, les États membres de l'OMC sont parvenus le 7 décembre 2013 en Indonésie à Bali, à la signature d'un package du cycle de Doha appelé « Paquet de Bali ». Ce dernier comporte 3 accords : l'agriculture particulièrement la question des stocks stratégiques ; les questions de développement des PMA ; et la facilitation des échanges.

Nancy-France Loutoumba



Communiqué de presse

Ouverture au public du second module de l'aéroport international de Brazzaville Maya-Maya.



La société des Aéroports du Congo, AERCO, informe le public de la mise en service du second terminal de l'aéroport international de Maya-Maya Brazzaville qui a pris effet au 01 juillet 2014

Désormais doté d'une superficie totale de 44500 m², le terminal regroupant les deux modules, national et international, permettra d'accueillir les passagers dans de meilleures conditions.

Il est équipé d'une vaste salle d'embarquement avec plus d'une dizaine de portes d'embarquement dont six directement reliées à une passerelle ; d'une salle de livraison des bagages équipée de quatre tapis ; d'une salle d'enregistrement avec 24 comptoirs d'enregistrement et d'un circuit de correspondance permettant l'accès aisé à la zone d'embarquement pour les passagers en correspondance, avec un délai de transfert très réduit.

La capacité de l'aérogare est donc doublée, et de ce fait parfaitement adaptée au développement de la stratégie poursuivie par l'Etat Congolais, de faire de Brazzaville le hub le plus performant d'Afrique Centrale ; avec le concours de l'ensemble des acteurs du transport aériens.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos nouvelles installations.

La Direction.

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Le pape n'aime pas l'argent. Mais il en a besoin pour aider les pauvres. »

Jean-Baptiste de Franssu, nouveau directeur de la banque du Vatican (IOR), Europe 1, 10 juillet 2014

« La sécurité sociale est tributaire de l'économie du pays »

Agnès Mwad Nawej, Directrice générale intérimaire de l'Institut national de sécurité sociale (INSS), Radio Okapi, 3 juillet 2014

« Qui ne sait pas qu'une bonne intégration politique, économique et sécuritaire passe aussi par des avancées démocratiques convergentes dans tous les pays africains ? »

Franklin Nyamsi, universitaire franco-camerounais, le Faso.net, 2 juin 2014.

« Notre football se détériore depuis des années, il est sucé par des dirigeants qui ne savent même pas jongler avec le ballon. Ils restent dans leur tribune de luxe dans les stades en trinquant aux millions qui entrent sur leur compte bancaire ! »

Romario de Souza Faria (Brésil), ancien champion du monde en 1994, 48 ans, aujourd'hui et député fédéral socialiste de Rio, Le Parisien, 10 juillet 2014

« La Coupe du monde est du haut niveau. Et dans ce genre de compétition, il y a de petits détails qui restent importants. Il y a des erreurs à ne pas commettre, notamment pour ce qui est de l'arbitrage. »

Sabri Lamouchi, Franco-tunisien, entraîneur de Côte d'Ivoire, Afrik.com, 10 juillet 2014

GENDARMERIE NATIONALE

Lancement de la première phase de formation

Le commandant de région de la gendarmerie de Brazzaville, le colonel Gildas Olanué, a lancé le 9 juillet à la brigade territoriale de Talangai, la première phase de l'instruction continue au titre de l'année 2014.



La photo de famille

Cette formation est organisée du 9 juillet au 31 décembre afin de corriger les lacunes constatées dans les services de la gendarmerie et de réviser leurs connaissances déjà acquises.

Prendront part à cette formation les unités de la gendarmerie de Poto-Poto, Ouenzé, Talangai et Makabandilou, dont le commandement de la compagnie est assuré par le capitaine Zéphirin Peya. Les enseignements porteront sur

l'éthique et la déontologie du gendarme, le renseignement, la procédure d'acheminement des dossiers vers la hiérarchie, etc.

Pour le capitaine Zéphirin Peya, « La montée en puissance de la région de la gendarmerie de Brazzaville passe par une instruction continue et soutenue de ses personnels par le biais des échanges des connaissances afin de parfaire leur savoir-faire. »

Le commandant de région de la gendarmerie de Brazzaville, le colonel Gildas Olanué, a rappelé à ses unités que l'instruction de la compagnie territoriale Brazzaville-Nord était le résultat de la rencontre organisée à Ewo (département de la Cuvette-Ouest) avec la hiérarchie de la gendarmerie nationale dans le cadre du chronogramme d'activité annuelle.

Lydie-Gisèle Oko

ÉLECTRIFICATION

La SFI et EDF signent un protocole d'accord pour éclairer des zones rurales africaines

La Société financière internationale (SFI) et le groupe Électricité de France (EDF) ont procédé à la signature d'un protocole d'accord le 4 juillet en vue d'électrifier quelque 500 000 personnes vivant dans des zones rurales des pays en développement, principalement en Afrique subsaharienne.

L'accord prévoit une mutualisation des efforts entre les deux parties en matière de développement de solutions d'électrification hors réseau qui vise l'Afrique, ainsi qu'un projet de développement pilote en cours au Bénin, et dont la première phase devrait fournir de l'électricité à 25 000 personnes grâce à l'installation d'un

réseau hybride solaire-diesel et de centrales biomasse.

Le projet en question pourrait par la suite être répliqué dans d'autres zones du Bénin, ainsi qu'au Mozambique et en Tanzanie. « Le périmètre de coopération entre EDF et SFI inclut la mobilisation de financements pour soutenir les projets identifiés, l'échange d'expertise sectorielle entre les deux institutions et, le cas échéant, la création d'un véhicule d'investissement commun pour financer les projets éligibles dans les pays cibles », indique la SFI.

Le directeur des infrastructures pour l'Afrique de la SFI, Bertrand Heysch de la Borde, estime le nombre de per-

sonnes vivant sans électricité dans le monde à près de 1,3 milliard. « Apporter de l'électricité à ces populations est un défi que nous devons relever », a-t-il dit.

De son côté, le directeur Afrique et accès à l'énergie d'EDF, Édouard Dahomé, a rappelé que « l'électricité constitue un produit vital sans lequel aucun vrai développement n'est possible. L'accès à l'énergie des populations rurales, souvent les plus défavorisées, permet de réduire la pauvreté en développant les activités génératrices de revenus, mais aussi l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, etc. »

N.Nd.



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	25 au 28 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES.

La délégation générale aux grands travaux procède au recrutement d'un Expert spécialiste en passation des marchés pour le compte de la cellule d'exécution des projets routiers BAD.

1. Expert spécialiste des acquisitions et de la passation des marchés

1.1. Missions

Sous la supervision du Coordonnateur de la cellule l'Expert spécialiste des acquisitions et de la passation des marchés organisera :

- La mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés intégrant la planification des opérations de passation des marchés, le suivi de l'avancement, l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés.

A ce titre, il s'attèlera à :

- la préparation et à l'actualisation du plan de passation des marchés (PPM);
- au classement et à l'archivage des dossiers de passation de marchés;
- la rédaction des aspects de passation des marchés du Rapport de suivi Financier trimestriellement et semestriellement à la production du rapport d'activités;
- l'organisation du renforcement des capacités en notions fondamentales de la passation des marchés de l'équipe de la cellule;
- La préparation et la finalisation des termes de référence des acquisitions telles que définies dans les documents contractuels;
- l'élaboration et à la mise à jour de la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services prévus sur le financement des projets;
- La mise en œuvre du contrôle de qualité des dossiers d'appels d'offres et des demandes de propositions suivant les modèles types de la BAD;
- la préparation des dossiers d'Appel d'Offres International (DAOI) et de demande de propositions pour les services de consultants, et à leur finalisation;
- la préparation des Avis d'Appel d'Offre;
- lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection) selon les modes convenus dans l'accord de don ou de prêt.
- la bonne gestion des appels d'offres en cours;
- L'organisation des séances publiques d'ouverture et d'évaluation des plis dans le cadre des commissions y relatives;
- La mise en œuvre du contrôle de qualité des rapports d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions;
- la préparation des contrats, après l'obtention des avis de non objection, si c'est requis, et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées à le faire : et
- la conception et la mise en place d'une base de données fournisseurs, développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de fonds de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés;
- la mise à jour du répertoire des fournisseurs;
- L'établissement de tous les rapports d'activités techniques prescrits par le manuel de procédures d'acquisition de la cellule et éventuellement de tout autre rapport que le bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet;
- La mise en place d'un système de classement des dossiers de passation de marchés.
- l'élaboration du budget;
- aux travaux des missions de supervision de la banque;
- la préparation des missions de supervision, de revue à posteriori

des marchés par la BAD/BM ou des audits indépendants par des consultants de la BAD/BM;

- la réalisation de toute tâche à lui confié par le SPM ou le Coordonnateur.

1.2. Profil du candidat

Il devra présenter les aptitudes ci-après :

- Diplôme de maîtrise en ingénierie, administration publique, droit commercial, économie ou gestion (Bac+4 au minimum)
- Excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement en particulier (BAD, BM) ainsi que du cycle des projets;
- Expérience professionnelle : 5 ans minimum dont deux (2) au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés et familier avec les procédures soit de la BM ou de la BAD pour des projets financés par elles;
- Bonne disposition pour la résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics;
- Connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power point, internet et autres outils de communication);
- Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

2. Lieu de Travail

- Brazzaville

3. Contenu des dossiers de candidature

- Lettre de motivation
 - Certificat de nationalité congolaise
 - Casier judiciaire
 - Curriculum vitae
 - Copie (s) certifiée (s) du / des diplômes
 - Attestation (s) / certificate (s) de travail
 - Tout autre document lié à l'expérience professionnelle du candidat
- Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

4. Date limite de dépôt des candidatures

Le lundi 11 août 2014 à 12 heures heure locale.

5. Lieu de dépôt des candidatures

A l'attention de la délégation générale aux grands travaux
(Cellule d'exécution des projets routiers BAD)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, centre-ville
BP 1127 Brazzaville – République du Congo
Tél : 00 242 81 35 78 : 06 956 86 64
Fax : 00 242 222 83 54 60
Personne responsable : BATOUNGUIDIO
Email : dggt_congo@yahoo.fr, batoung10@yahoo.fr

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante :
« Dossier de candidature au poste d'Expert Spécialiste en Passation des Marchés à la Cellule d'Exécution des Projets BAD.
A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.

COUPE DU MONDE BRÉSIL 2014

Les derbys du pape pour la finale 2014

Le pape est un passionné de football, car il est originaire d'un pays où le ballon rond constitue une sorte de religion.

En ces heures d'une actualité toute marquée par la 20e Coupe du monde de football, il n'est pas facile de rester pape et de s'en tenir aux seules choses de Dieu. Si tout le discours du chef de l'Église catholique reste résolument ancré sur l'exaltation des valeurs de solidarité, de fair-play et de fraternité dans le sport, le pape actuel n'en reste pas moins lui aussi attaché à un pays. Et quand il l'oublie, les journalistes le lui rappellent avec des questions qui, à longueur d'audiences, renvoient à la même chose. « Très Saint-Père, allez-vous soutenir l'Argentine ? » La question, sous

une forme directe ou détournée, a maintes fois été posée au Souverain pontife. Avec habileté, celui-ci l'a toujours esquivée. Avec le sourire et / ou la malice. Pourtant, ce passionné de football, supporteur reconnu de l'équipe argentine du San Lorenzo, a parfois été « coincé » par l'actualité de la programmation des matchs de la Coupe du monde au Brésil. Une actualité qui s'est arrangée pour fabriquer ce que les médias italiens ont appelé « les derbys du pape ». À la tête du Vatican, le pape François est bien entendu un chef d'État. Mais, cas unique dans le monde, il est aussi citoyen

de son propre pays, en l'occurrence l'Argentine. D'ailleurs, au début de cette année, il s'est cru obligé de renouveler son passeport argentin, arguant que celui du Vatican ne devait lui servir que dans les seules occasions officielles ! Ainsi, le chef du Vatican se retrouve en face de réalités nationales qui peuvent parfois être antagonistes. La Coupe du monde du Brésil n'a pas dégagé une rencontre devant opposer l'Italie (sortie au premier tour) à l'Argentine, par exemple. Pourtant, le 1er juillet dernier, il y a bien eu une rencontre Argentine-Suisse. Il faut savoir qu'en vertu d'accords datant

de ...1512, la sécurité du pape relève exclusivement des soldats... suisses ! Le 1er juillet, « l'affrontement » a donc eu lieu : l'Argentine et la Suisse se sont affrontées au football sur le terrain : 1 à 0. Le pape, que les Gardes suisses pontificaux avaient convié à venir suivre le match sur écran géant dans leur caserne, avait décliné l'invitation en expliquant sobrement qu'il « ne pouvait pas ». Mais au cours d'une audience, il avait bien lancé à un de ses Gardes suisses en plaisantant : « Ça va être la guerre ! ». La guerre n'eut pas lieu. Le match en lui-même n'a pas laissé des

souvenirs impérissables tant il pouvait aussi bien être gagné par les Suisses. Il l'a été par l'Argentine. Mais, c'est sûr, le pape attend la finale de ce dimanche. L'Argentine sera opposée à l'Allemagne. Au Vatican, des plaisantins ont déjà titré : « l'autre derby ». Car il s'agit de la rencontre de pays ayant dégagé les deux derniers papes. Deux papes qui continuent de vivre l'un pas loin de l'autre au Vatican, autre fait jamais vu dans l'histoire. C'est donc Benoît XVI contre pape François à l'affiche (voir notre photomontage réalisé par un prêtre ivoirien).

Lucien Mpama



Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques & la Valorisation du Potentiel Humain

Organisation & Ressources Humaines
Formation Professionnelle
Inspection & Assistance Technique
Contrôle de Construction
Projets & Appui Institutionnel
QHSE Métrologie

Iso 9001:2008-242000 I



American Welding Society
Sustaining Company Member

FORMATION SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

Du Lundi 7 au Vendredi 11 Juillet 2014

Au centre de formation APAVE Congo, Pointe-Noire

5 jours de formation – 795 000 FCFA



Venez comprendre l'importance d'aligner la chaîne d'approvisionnement à la stratégie concurrentielle de l'entreprise!

Vous saurez tout sur la logistique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution.

15% de remise pour les 5 premiers inscrits avec le code promo: **log299**



FORMATIONS WELL CONTROL IWCF



Le centre de formation APAVE Congo est accrédité IWCF pour les formations en Well Control

Formations **niveau 2: introduction**, **niveau 3: driller et assistant driller** et **niveau 4: superviseur**

4 sessions de formations en Well Control:

Du lundi 07 au vendredi 11 juillet

Du lundi 14 au vendredi 18 juillet

Du lundi 11 août au samedi 16 août

Du lundi 18 août au vendredi 22 août

Informations et inscriptions au

05 530 20 14/ 05 530 00 58 ou par mail:

commerciale-formation@apavecongo.com

formation@apavecongo.com

CETE APAVE CONGO BP 857 POINTE-NOIRE CONGO congo@apave.com



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

ETATS-UNIS / AFRIQUE

La bonne gouvernance, la sécurité et la jeunesse au menu du sommet de Washington

Après l'Élysée, les chefs d'État africains sont invités, début août, à la Maison-Blanche pour participer au premier sommet États-Unis/Afrique qui sera axé sur le renforcement des liens avec l'une des régions les plus dynamiques au monde.

À Washington, l'accent sera mis sur les objectifs de l'administration américaine en matière de commerce et d'investissement et sur son engagement vers la sécurité et la gouvernance démocratique sur le continent africain.

La réunion sera précédée d'un forum entre les entrepreneurs américains et africains. Des rencontres seront organisées autour de la société civile sur la lutte contre le changement climatique la sécurité alimentaire ainsi que sur la lutte contre le trafic d'espèces protégées.

Lors d'un point de presse électronique animé le 9 juillet avec des journalistes africains, la vice-secrétaire d'État améri-

caine en charge de l'Afrique, Linda Thomas-Greenfield, a expliqué que le terrorisme sera un thème incontournable « parce qu'il s'agit d'une préoccupation essentielle pour les États-Unis ».

De nombreux pays africains sont aussi directement concernés par le problème. Linda Thomas-Greenfield a également souligné l'engagement de l'Amérique à lutter contre le terrorisme qui menace le continent africain. Elle a, en outre, rappelé que tous les chefs d'État africains ne sont pas invités à ce sommet. Les recalés sont ceux contre lesquels Washington a des griefs en matière d'atteinte aux droits de l'homme ou en raison d'un déficit de démocratie. Et d'indiquer que les États-Unis sont opposés aux modifications des constitutions par les présidents pour se maintenir au pouvoir. Parmi les exclus, figurent notamment le Soudanais Omar el-Béchir, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), l'Érythréen Issayas Afewerki ou encore le

Zimbabween Robert Mugabe.

Renforcer les liens avec l'Afrique

Avec ce sommet, les États-Unis entendent renforcer leurs liens avec l'Afrique face à la percée de la Chine et d'autres pays émergents. Les conseillers économiques de Barack Obama l'exhortent régulièrement à renforcer la présence diplomatique américaine sur le continent mais, lors de sa tournée africaine en juin dernier, Barack Obama avait minimisé les rivalités entre investisseurs étrangers, déclarant qu'il n'y avait pas de « guerre froide ».

« C'est une bonne chose que la Chine, l'Inde, la Turquie et d'autres pays, comme le Brésil, prêtent de plus en plus attention à l'Afrique. Il y a un marché mondial et, si les pays qui sont en train de devenir des pays à revenus moyens considèrent qu'il y a des opportunités pour eux en Afrique, cela peut potentiellement aider l'Afrique », avait déclaré le président américain. Seulement, Barack Obama

avait aussi, à cette occasion, mis en garde les investisseurs étrangers en estimant « important que les Africains s'assurent que ces interactions sont bonnes pour l'Afrique ».

500 jeunes leaders africains séjournent aux États-Unis. Évoquant le programme des jeunes leaders africains, Linda Thomas-Greenfield a indiqué qu'il concerne 500 personnes qui séjournent aux États-Unis, depuis le 6 juin dernier, pour une durée de six semaines. « Le président Obama veut aider ces jeunes à devenir des leaders dans leur domaine d'activité. Il s'agit d'investir dans le futur de ces jeunes pour qu'ils deviennent des entrepreneurs, des leaders communautaires », a expliqué la secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines qui a révélé que 80.000 demandes avaient été reçues mais le choix s'est porté sur 500 jeunes.

Les États-Unis ont initié ce programme pour aider les jeunes du continent parce qu'ils estiment qu'il faut « investir dans la jeu-

nesse et l'empêcher de céder aux sirènes des terroristes de Boko Haram, d'AQMI et des Shebab ». Pour illustrer l'engagement de Washington contre les groupes terroristes en Afrique, Linda Thomas-Greenfield a rappelé que des experts américains sont présents au Nigeria pour aider à retrouver les 200 jeunes filles kidnappées par Boko Haram. Elle a assuré que ce sujet sera au centre des échanges au cours du sommet. « Notre but, c'est d'arriver à faire libérer ces jeunes filles pour qu'elles puissent rentrer chez elles », a-t-elle indiqué.

Le programme provisoire du sommet prévoit que le président Barack Obama recevra à diner tous les leaders africains à la Maison-Blanche le 5 août. S'en suivra une rencontre plénière au département d'État. De son côté, la Première dame des États-Unis, Michelle Obama, donnera, le 6 août, une réception en l'honneur des épouses des chefs d'État africains au Kennedy Center.

Yvette Reine Nzaba

RWANDA/JUSTICE

Vers un non-lieu dans l'attentat contre l'avion du président Habyarimana ?

Les magistrats antiterroristes français chargés d'enquêter sur cette affaire, Marc Trévidic et Nathalie Poux, viennent de boucler leur travail débuté en 2007. La défense et les proches de l'actuel président rwandais, Paul Kagamé, et la famille du défunt président ont trois mois pour faire des observations et demander de nouvelles procédures ou l'annulation de certains actes.

« Ce 8 juillet 2014, les juges d'instruction Poux et Trévidic ont décidé de mettre fin à l'instruction concernant l'attentat de l'avion Falcon survenu le 6 avril 1994 en phase d'atterrissage à l'aéroport de Kigali », a indiqué Léon-Lef Forster et Bernard Maingain, avocats des sept personnes mises en examen par le juge Bruguière. « La défense, qui fut très patiente, attend désormais que le non-lieu soit prononcé au plus vite, en faveur des personnes visées par des mandats d'arrêt injustifiés mais très pertinemment levés par les magistrats instructeurs », ont-ils ajouté.

Maitre Léon-Lef Forster estime que les juges Trévidic et Poux ont effectué un bon travail d'enquête. Il espère et demande un non-lieu pour ses clients : « Il y aura néanmoins de notre part le dépôt d'une plainte pour tentative d'escroquerie au jugement. Parce que mon confrère et moi, et surtout les personnes que nous défendons, considérons qu'il y a eu une instrumentalisation de ce dossier pour faire croire que nos clients étaient coupables, alors que l'on n'a pas vraisemblablement fait le nécessaire au départ de ce dossier pour trouver les vrais coupables. » Le ministre de la Justice rwandais, Johnstone Busingwe, qui s'est montré très confiant, a indiqué : « Ce n'est pas surprenant, car nous avons toujours considéré que cette affaire était une perversion de la justice. Nous pensons que l'une des plus grandes manipulations de la justice française arrive peut-être à sa fin, en commençant par cette importante décision qui a été prise dans la progression de l'enquête. Nous avons toujours dit que l'avion transportant l'ancien président de ce pays avait été abattu par des éléments extrémistes de son propre camp. Nous arrivons à un tournant, c'est un jour important pour la justice, la vérité va finalement l'emporter. À l'avenir, nous prévoyons que toute cette affaire va s'effondrer et que ce cas de longue date qui n'était qu'une fiction montée par le juge Bruguière va prendre fin. » Par ailleurs, les juges antiterroristes ont indiqué que le dossier sur cette affaire n'était pas encore terminé. Ils pensent simplement qu'ils sont allés au bout de leur travail d'enquête.

Rappelons que c'est en 1998 que le juge Jean-Louis Bruguière avait ouvert l'enquête sur cet attentat. À la fin de l'instruction, il avait attribué la responsabilité du drame au Front patriotique rwandais du président Paul Kagamé. Par la suite, neuf mandats d'arrêt avaient été lancés. Ce geste n'avait pas plu aux autorités rwandaises qui avaient décidé de rompre leurs relations diplomatiques avec la France. Ces relations ont été rétablies en 2009.

Yvette-Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Vers un transfert d'autorité entre la Misca et la Minusca

Les acteurs de la recherche de la paix en République centrafricaine devront désormais se familiariser avec le vocabulaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) qui prendra, le 15 septembre, le relais de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) sous conduite africaine. Pour préparer le passage de témoin entre la Mission placée sous mandat africain et sa remplaçante chapeauté par l'Organisation des Nations unies (ONU), la Minusca a organisé le 8 juillet à son siège à Bangui, une rencontre avec les représentants de presse et associations des médias. Objectif de la rencontre, « familiariser les participants au mandat de la Minusca, aux principales résolutions du Conseil de sécurité relatives à la mission, ainsi qu'à des sujets d'intérêt, dont le désarmement des groupes armés », indique un communiqué de presse.

À travers la résolution 2149 du 10 avril qui mettait en place cette mission, le Conseil de sécurité confiait, d'ailleurs, à la Minusca d'exécuter immédiatement après l'adoption de la résolution, « les tâches prescrites au moyen de sa composante civile ». Le 15 septembre, elle commencera donc l'exécution de sa composante militaire et de police.

Ayant un caractère multidimensionnel comme l'indique son appellation, le mandat de la Minusca lui confère des tâches multiples, allant de la protection des civils au désarmement, démobilisation, réinsertion, réintégration et rapatriement, en passant, entre autres, par l'appui à la mise en œuvre de la transition, à l'extension de l'autorité de l'État et au maintien de l'intégrité territoriale ; la promotion et la protection des droits de l'homme, ainsi que des actions en faveur de la justice nationale et internationale et de l'État de droit.

À propos du désarmement, démobilisation, ré-

insertion, réintégration et rapatriement, par exemple, la mission onusienne a notamment pour mission d'aider les autorités de transition à élaborer et mettre en œuvre une stratégie révisée de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement des ex-combattants et éléments armés, pour traduire les nouvelles réalités sur le terrain, tout en accordant une attention particulière aux besoins des enfants associés à des forces et groupes armés, et appuyer le rapatriement des éléments étrangers. Elle doit également, dans ce chapitre, aider les autorités de transition à élaborer et à exécuter des programmes de lutte contre la violence communautaire, regrouper et cantonner les combattants, et confisquer et détruire, selon qu'il convient, les armes et munitions de ceux qui refusent de les déposer. Bénéficiant de meilleurs atouts en hommes, matériels et finances, la Minusca a les meilleures chances de remettre la RCA sur le chemin de la sécurité et de la paix durable ; ce d'autant plus qu'elle arrive dans une conjoncture de redressement des efforts aussi bien internes qu'externes pour une sortie de crise dans ce pays.

Comme réitéré par les conclusions de la 5e réunion du Groupe international de contact sur la RCA réuni le 7 juillet à Addis-Abeba, en Éthiopie, le Forum pour la réconciliation nationale et le dialogue politique programmé du 21 au 23 juillet à Brazzaville devrait donner une meilleure orientation à ces efforts de pacification et à la décrispation du climat social en Centrafrique. À cet effet, la mise en place d'un gouvernement plus inclusif des forces en présence dans ce pays et l'élargissement et le renforcement de la médiation internationale dirigée par le président Denis Sassou N'Guesso, suggérés par les experts et ministres africains, seront des catalyseurs importants.

Thierry Nounou

LOGEMENT EN AFRIQUE

Des crédits pour les populations défavorisées

Le groupe français, numéro un mondial des matériaux de construction, qui multiplie les initiatives en matière de microfinance, a organisé du 8 au 9 juillet à Nairobi au Kenya une session pour la microfinance en matière de logement, la Housing Microfinance Academy.

Cette initiative, la première du genre, a été lancée en partenariat avec la Société financière internationale (IFI), qui est l'une des structures d'investissement de la Banque mondiale. « L'objectif est de former des banques et des instituts de microfinance à la mise en place de programmes de logements abordables », a expliqué François Perrot, responsable du pro-

jet chez Lafarge. Au total, une quinzaine de banques de huit pays africains (Kenya, Malawi, Zimbabwe, Zambie, Tanzanie, Cameroun, Rwanda et Nigeria) participent à la session. Selon lui, les solutions apportées en matière de logements restent très embryonnaires en Afrique. « Ainsi, au Nigeria, le pays le plus peuplé du continent (170 millions d'habitants), le montant total des encours de crédit logement ne représente que 0,5 % du PIB, contre... 80 % aux États-Unis, à l'autre bout de l'échelle. »

Les besoins sont immenses, particulièrement en Afrique, où la croissance démographique est forte. Selon les experts, la planète comptera en moyenne 50 millions d'habitants supplé-

mentaires tous les ans, principalement dans les villes. Déjà aujourd'hui, un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles et 2 milliards n'ont pas accès à l'électricité. « Il faut apporter des réponses sur mesure, qui soient adap-

« Il faut apporter des réponses sur mesure, qui soient adaptées aux besoins des populations locales. Mais à partir de notre expérience sur le terrain, nous pouvons proposer de véritables catalogues de maisons, à différents coûts et mettant en œuvre différentes techniques de construction »

tées aux besoins des populations locales. Mais à partir de notre expérience sur le terrain, nous pouvons proposer

de véritables catalogues de maisons, à différents coûts et mettant en œuvre différentes techniques de construction », a souligné François Perrot. Lafarge a lancé en 2012 un « programme de logements abordables », visant à fournir un

toit décent à deux millions de personnes d'ici à 2020. Le numéro un mondial des matériaux de construction a également

signé, en octobre 2013, un partenariat avec l'Agence française de développement sur un projet au Nigeria. Pour les dirigeants du groupe, il ne s'agit pas d'actions de philanthropie, mais bien au contraire de s'adapter aux besoins locaux, en apportant des réponses économiques. « Des projets de microcrédit ont déjà atteint leur seuil de rentabilité en Indonésie, en Serbie, aux Philippines, en Zambie et au Nigeria », affirme le responsable du programme. Aux Philippines, par exemple, des banques et des distributeurs proposent des microcrédits couplés à des matériaux de construction. Déjà, plus d'un millier de conseillers ont déjà été formés dans 200 points de vente.

Yvette-Reine Nzaba

FRANCE/CÔTE D'IVOIRE

Signature d'un nouvel accord de défense

L'ancien ministre de la Défense du président déchu Laurent Gbagbo, Amani Nguessan, parle d'« un accord précipité, non consensuel ».

« Il n'appartient pas à la France de penser ni le format, ni l'organisation de notre armée », a-t-il souligné. L'accord fixe les modalités de la coopération militaire entre la France et la Côte d'Ivoire ainsi que celles de la présence militaire française dans le pays. Il prévoit également des échanges d'informations relatives « aux vulnérabilités, risques et menaces à la sécurité nationale et régionale », des exercices conjoints, la mise à disposition d'Abidjan de coopérants militaires français, ainsi que des soutiens techniques et « la formation des membres du personnel ivoirien par leur accueil ou leur admission en qualité d'élève ou de stagiaire dans les écoles de formation militaires françaises ou soutenues par la France », poursuit un communiqué.

Un rapport du Sénat français rédigé par Christian Cambon, qui fait état de ce nouveau partenariat de défense, indique que la circulation des forces françaises est autorisée sur tout le territoire ivoirien, « tout comme les manœuvres et exercices nécessaires à l'entraînement et conduite des activités, après autorisation préalable ». Le rapport ajoute : « La partie ivoirienne se réserve le droit de demander le retrait des forces françaises stationnées sur son territoire par notification avec un délai d'exécution de six mois minimum. » Abidjan accueillera une base opérationnelle avancée française et la Force Licorne et prendra le nom de « Forces françaises en Côte d'Ivoire ». Ses effectifs passeront de 500 à 800 personnes d'ici au 1er janvier 2015.

Rwanda : démolition du Centre culturel franco-rwandais à Kigali
Le Centre culturel franco-rwandais a été démolé à la pelleuse, tournant ainsi une page de l'histoire de la coopération entre les deux pays. L'opération, spectaculaire, est hautement symbolique, au moment où les relations entre Paris et Kigali sont au plus bas. Le Rwanda affirme avoir laissé assez de temps à l'ambassade de France pour réaliser son projet, c'est-à-dire la construction d'un nouveau centre culturel.

Les autorités rwandaises viennent de récupérer le terrain. Le directeur adjoint de l'Institut français au Rwanda, Maurice Brouard, a affirmé que la France n'avait pas abandonné ses activités culturelles. « L'école française continue de fonctionner sans problème », a-t-il expliqué.

Parallèlement, les juges parisiens Marc Trévidic et Nathalie Poux viennent d'achever leur instruction sur l'attentat contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana d'avril 1994. Une enquête qui n'apporte pas de réponses définitives ; les auteurs de l'attentat n'ayant toujours pas été désignés.

Centrafrique : Cent cinquante militaires français de la première compagnie du 501e régiment de chars de combat de Mourmelon-le-Grand (Marne) se sont envolés pour la Centrafrique, après une préparation opérationnelle intensive pour une mission de quatre mois

Noël Ndong

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La question de l'avenir du Fonds vert pour le climat se pose

Attendu pour la fin de l'année 2014, le Fonds vert pour le climat n'a pas reçu l'adhésion de l'Inde, de la Chine et même de la Commission européenne.

Or le premier tour de table devrait être scellé à la fin de cette année. Sa capitalisation avance sans Bruxelles, absent dans son lancement opérationnel, en vue d'aider les pays en développement à faire face au changement climatique.

La commissaire européenne en charge de l'action pour le climat, Connie Hedegaard, a confirmé que la Commission ne participera pas « directement » à la capitalisation du Fonds, étant donné qu'elle n'est pas membre de son conseil d'administration. Ce Fonds a été institué par les accords de Copenhague et de Cancun. Il entend centraliser les financements de l'adaptation et la réduction des émissions au sein des pays en développement. Les pays développés s'étaient engagés à débloquer 100 milliards d'euros d'ici 2020, dont une partie importante devrait transiter par ce nouveau Fonds, avec comme premier objectif 15 milliards d'euros sur une période de trois ans.

Son financement reste problématique. La participation des grandes économies émergentes comme la Chine ou l'Inde, reste en suspens, sur fond de désaccord entre les pays du Nord et du Sud qui se partagent la gouvernance du Fonds. C'est peut-

être la raison (un non-dit) du refus de la Commission européenne de participer à la levée de fonds initiale de ce Fonds vert. Quant à la Chine et l'Inde, elles pourraient intervenir dans un second temps, étant donné qu'elles ne sont pas prévues au premier tour de table.

Parmi les grands donateurs, figurent la France, les États-Unis, le Canada, le Japon et certains pays du Sud, tels que le Mexique, l'Afrique du Sud ou la Corée du Sud qui ont déjà annoncé leur intention d'y contribuer. Pour l'heure, tout reste au stade des promesses. C'est le cas par exemple de la France qui n'a pour l'instant donné aucune précision sur les montants ou les modalités de sa participation. La capacité de la France à mobiliser 360 millions d'euros par an dans un contexte de baisse régulière de son aide publique de développement et de rigueur budgétaire n'est pas acquise, bien au contraire. Paris considère cependant la réussite du lancement du Fonds vert comme « la clé de voûte » de l'adoption, à Paris, en 2015, d'un accord sur le climat, selon le ministère de l'Économie et des Finances.

Son financement pourrait être assuré par les financements innovants, comme la taxe sur les billets d'avion ou la taxe sur les transactions financières, jugés toutefois insuffisants. De leur côté, les ONG espèrent une participation à un milliard d'euros sur trois ans. Le sommet sur le climat des

Nations unies qui se tiendra le 24 septembre prochain, constituera une occasion d'annoncer les contributions. Un conseil interministériel sur Paris Climat 2015 se tient actuellement, en présence du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, de la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, et de celui des Finances, Michel Sapin, pour mener à bien la capitalisation du Fonds vert.

Le Fonds vert a été créé en 2011, lors de la Conférence de Durban en Afrique du Sud. L'objectif est d'administrer, au moins en partie, 100 milliards de dollars d'ici à 2020. Son siège se trouve en Corée du Sud. L'administration est assurée par 24 membres, issus à parité de pays en développement et de pays développés. La somme promise par la communauté internationale vient en soutien aux pays en développement dans la limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre et leur adaptation aux effets du changement climatique. Or depuis deux ans, le Fonds n'a toujours pas démarré le moindre investissement.

Les prochaines étapes :
24 septembre 2014 : Sommet à New York sur le climat de l'ONU
Novembre 2014 : réunion spéciale des Donateurs du Fonds vert
Décembre 2014 : 20e édition de la Conférence des Parties (COP20) à Lima (Pérou)
2015 : 21e édition de la Conférence des parties (COP21) à Paris (France)

N.Nd.

DÉVELOPPEMENT

L'UE et Madagascar rétablissent leur coopération

Après avoir suspendu sa coopération avec Madagascar en juin 2000 suite à la prise de pouvoir par la force en mars 2009, l'Union européenne (UE) vient d'accorder un don de 455,4 millions d'euros à Antananarivo. Cette assistance entre dans le cadre du onzième Fonds européen de développement pour la période 2014-2020. L'UE pourrait également approuver rapidement un paquet postélectoral de trois programmes, correspondant à une avance sur l'allocation du onzième FED Madagascar d'un montant de 98 millions d'euros.

N.Nd.

TOTAL Effimax

Super Gasoil

La Nouvelle Génération
de Super et de Gasoil



PLUS
D'ÉCONOMIES



PLUS
DE PERFORMANCE



PLUS
DE PROTECTION

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.



www.totalcongo.com

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

TOTAL

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr



Assurances et
Réassurances du
Congo

Nous vous accompagnons
pour tous vos besoins en
assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE TOUS RISQUES
(Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT

ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise
dès maintenant!

AFR/CONTACT



Promotion Spéciale

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050



Spécificités

- * AMD Processor, Windows OS
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 17" HD LED LCD, French Keyboard, DVD-RW

Prix : 265.000 TTC



Onduleur APC 650 VA

Prix : 55.000 TTC



Spécificités

- * Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 64-bit version)
- * 4 GB DDR3L Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- * Acer Crystal Eye HD Webcam
- * French Keyboard, Boot-up Linux OS
- * DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC



Cartouche HP 122 N/C

Prix : 8.500 TTC



Cartouche HP 21 N/C

Prix : 13.500 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ACÉRAC

Des exposés intéressants sur la famille au programme

Aussitôt après l'ouverture officielle de la séance plénière par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, les évêques ont lancé leurs réflexions sur la famille africaine.

Les travaux de cette dixième assemblée plénière de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (Acérac), qui s'est tenue sur le thème « La famille en Afrique aujourd'hui », se sont poursuivis avec les messages des différentes délégations : la Congrégation pour l'évangélisation des peuples ; l'Acérac ; le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (Sceam) ; la Fédération africaine d'action familiale.

Retour sur quelques exposés

Ceux-ci ont porté sur les fondements bibliques du mariage et de la famille, par l'abbé Jean-Bosco Matand, recteur de l'université catholique du Congo-Kinshasa (RDC) ; la théologie de la famille selon *Africae munus*, par l'abbé Paulin Poucouta, professeur de l'université catholique d'Afrique centrale (Ucac). La journée du mercredi 9, en matinée, trois exposés ont été présentés : le professeur Matondo Kubu Touré a analysé en tant que sociologue les valeurs et les limites du mariage et la famille selon les traditions africaines. Puis l'abbé Marcus Ndongmo est intervenu pour sur le même sujet en apportant son regard de théologien. Enfin, la ministre de la Solidarité et de

l'Action humanitaire, Emiliene Raoul, et sœur Sidonie Oyembo sont intervenues sur les défis actuels du mariage et de la famille en Afrique aujourd'hui.

L'après-midi, trois autres exposés ont été présentés : « Le mariage selon le droit de l'église dans nos églises d'Afrique centrale : pour une rencontre harmonieuse entre l'église, l'état et la tradition », par monseigneur Bienvenu Manamika Bafoukouaou, évêque de Dolisie ; « L'enseignement de l'église sur le mariage et la famille », par l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, directeur national des OPM du Congo ; et « Pour une pastorale du mariage et de la famille en Afrique centrale », par monseigneur Samuel Kleda, archevêque de Douala. La journée a été bouclée par une soirée culturelle, marquée par un concert de chants religieux.

Le jeudi 10 a été une journée de détente, en attendant la reprise des activités ce vendredi 11. Sont attendues : les communications de l'Ucac ; des commissions de l'Acérac et du Forum foi, culture et développement par le père Edouard Adé ; du secrétariat général de l'Acérac, et enfin, la lecture et l'analyse du communiqué final.

Demain, samedi 12 juillet, est prévu un exposé sur les « nouvelles procédures du synode des évêques », par le père Paul Bere, jésuite. Dans l'après-midi aura lieu la cérémonie de clôture officielle de cette dixième assemblée plénière. Une messe de clôture est prévue le dimanche 13



Une vue des évêques lors de la 10e à l'assemblée plénière de l'Acérac

juillet, au stade Félix-Eboué.

Notons que le Cameroun a été représenté à ces assises par le cardinal Christian Wiyghan Tumi, vingt-cinq évêques, un abbé et trois délégués représentant les laïcs ; la Centrafrique par neuf évêques, deux abbés et deux délégués ; le Congo-Brazzaville par onze évêques, deux abbés et deux délégués ; le Gabon par six évêques, un abbé et deux délégués ; la Guinée équatoriale par deux évêques ; le Tchad par six évêques, deux abbés et deux délégués. Outre les conférenciers et experts, de nombreux invités assistent à ces assises.

Comment est née l'Acérac ?

C'est après les indépendances africaines et dans l'enthousiasme

du concile Vatican II que les archevêques et les évêques du Cameroun, du Congo-Brazzaville, du Gabon et de la République centrafricaine, réunis le 29 novembre 1963 à Rome, décidèrent à l'unanimité de constituer une association des conférences épiscopales Cameroun-Afrique équatoriale.

Une ébauche des statuts vit le jour et monseigneur Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, fut élu président pour trois ans. Cette première organisation devait ensuite connaître des mutations jusqu'à sa disparition en raison de difficultés financières, des situations historiques, économiques et politiques, des problèmes de croissance et de survie

de chaque église locale. Ensuite, les choses ont évolué différemment. Les appels de Jean Paul II au rassemblement des chrétiens au cours de ses voyages africains, la volonté expresse du Sceam de structurer l'Afrique en régions, et encore le projet des États d'Afrique centrale ont établi une structure épiscopale de concertation.

Réunis à Yaoundé les 5 et 6 mai 1987, les archevêques du Cameroun, du Congo-Brazzaville, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine et du Tchad ont opté pour la création de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale.

Bruno Okokana

VATICAN

Les premières mesures visibles des réformes sont économiques

Le Français Jean-Baptiste de Franssu va désormais diriger la « banque du pape » ; le Vatican se dote aussi de sa banque centrale.

Le cardinal australien George Pell a été on ne peut plus clair mercredi : le Conseil pour l'économie dont le pape François vient de doter le Vatican, a passé le turbo. Il faut, a relevé l'ancien archevêque de Sydney placé à la tête de cette structure, que les grandes lignes des réformes décidées en commun avec le souverain pontife apportent les changements essentiels et corrigent au plus vite « les faiblesses » et les risques identifiés.

Ces faiblesses, énumérées par un audit d'experts et corroborées par un organisme du Vatican chargé de la restructuration économique et administrative

du Saint-Siège, tournent surtout autour de la gestion économique et financière. Trop dépensier, le Vatican ! Trop poreux aussi dans ses institutions financières qui ont été le cheval de Troie de pratiques jugées inacceptables par la communauté des financiers. Et la principale cible est la « banque du Vatican », le fameux Institut pour les œuvres de religion (IOR).

Le nouveau cadre économique soutenu par le pape a commencé par changer le directeur de cette institution qui a de la banque toutes les fonctions, mais que le Vatican ne présente pas comme telle. C'est désormais le spécialiste français de la finance Jean-Baptiste de Franssu qui va diriger l'IOR. Il a été nommé mercredi ; il remplace l'avocat et industriel allemand, le baron Ernst von Freyberg (nommé il y a un peu plus d'un

an par le pape Benoît XVI, son compatriote).

« M. Von Freyberg a accepté d'effectuer une période de transition pour permettre un passage de consignes adéquat », a précisé le Vatican. Lors de la conférence de presse, mercredi, le cardinal Pell s'est félicité de l'arrivée de cet expert financier sur lequel pèsent les espoirs d'un renouveau du fonctionnement du Saint-Siège en matière financière. Présentant le bilan exercice 2013 du Saint-Siège mardi, le Vatican avait insisté : tout désormais doit être fait pour que le fonctionnement de ses finances se fasse en adéquation avec les standards internationaux. Pas de blanchiment d'argent, pas de passe-droits financiers, pas de dépôts suspects dans ses comptes.

C'est pourquoi l'autre grande décision prise par le Conseil pour

l'économie du Vatican concerne un autre organisme tout-puissant : l'Apsa (Administration du patrimoine du siège apostolique) qui gère notamment l'imposant parc immobilier et le personnel du Vatican (2 886 agents). Sa section ordinaire est transférée au Secrétariat pour l'économie par décision personnelle du pape. La gestion des biens du Saint-Siège revient maintenant au dicastère chargé de contrôler et de surveiller les agences du Saint-Siège, en l'occurrence les politiques et procédures d'acquisition.

L'Apsa jouera désormais le rôle de Banque centrale du Vatican, avec pour priorité le renforcement des relations du Vatican avec les autres banques centrales, comme le prévoient les standards européens en la matière. Le bilan de l'exercice 2013 présenté par les comptes du

Saint-Siège mardi avait relevé que les frais en personnel restaient le chapitre le plus pesant dans les finances du pape. Mais il ajoutait aussi que ses organismes d'information, toutes catégories confondues, restaient un gouffre.

Les médias du Saint-Siège vont donc être directement concernés par les réformes. Une commission pour voir les mesures pouvant aider à leur gestion plus efficace va être mise sur pied. Elle sera dirigée par Lord Christopher Patten, un Britannique. Les objectifs à atteindre dans les douze prochains mois : améliorer la coordination entre les différents médias existants, réduire leurs coûts et suivre les nouveaux modes de consommation des médias pour faire connaître le message du pape aux jeunes.

Lucien Mpama

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



©FannyBERTOZZI/CANAL+ AFRIQUE

Tout l'équipe de +D'AFRIQUE vous donnera rendez-vous ce vendredi 11 juillet sur CANAL+ OUEST et CANAL+ CENTRE pour un nouveau numéro avec toujours +d'actualité, de musique, de mode et d'humour...

Joey Le Soldat et Souleymane Koly, les invités de + d'Afrique

Les invités de cette semaine sont:

Joey Le Soldat:

un rappeur burkinabé issu des Sound System de Ouagadougou. Vainqueur du concours «Waga Hip Hop Festival» en 2009, Joey Le Soldat est peu à peu devenu une figure incontournable de la scène rap du Burkina Faso. Connus pour ses textes engagés, il vient nous présenter «-BurkinBâ», son second album qui mêle sonorité hip hop, électro et ragga.

Souleymane Koly:

producteur, metteur en scène, réalisateur, chorégraphe, musicien et scénariste, Souleymane Koly est un monument de la scène culturelle africaine. Il est le fondateur de l'ensemble pluridisciplinaire Le Kotéba d'Abidjan qui fête ses 40 ans cette année. Le Kotéba d'Abidjan, c'est : 25 spectacles créés, de nombreuses tournées, des centaines d'ar-

tistes formés et également le groupe féminin les Trois Go de Kotéba qui a sorti 5 albums. Souleymane Koly est aussi conseiller du Ministre de la Culture et du Patrimoine historique de Guinée.

A travers des reportages et chroniques, +D'AFRIQUE propose toujours et encore +d'actualité, de culture, de cinéma...

Au programme ce vendredi:

Dans le cadre de la rubrique «Ma rue/mon quartier» nous partirons à la découverte d'un quartier dans une ville africaine. Notre correspondant en Guinée, Koné Fabaranous fait découvrir le quartier populaire de Sanderville à Conakry.

• Le Centre Iribade Kigali a pour vocation d'identifier, de rassembler et d'archiver le patrimoine multimédia de l'histoire du Rwanda. Dirigé par Assumpta Mugiraneza, il accompagne le peuple rwandais dans le processus de réappropriation de son histoire en organisant notamment des rencontres avec divers publics et notamment la jeunesse. L'année 2014 commémore les 20 ans du génocide Rwandais.

• Une partie de pétanque à Antananarivo: la pétanque se pratique dans plusieurs pays du continent comme le Burkina, la-

Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Tchad, le Sénégal, ou encore Madagascar qui a remporté en 1999, le Championnat du monde de pétanque (médaille de Bronze en 2001 et médaille d'argent en 2007 et 2010). Rencontrez l'un des champions malgaches et des passionnés de pétanque à Antananarivo où la pétanque suscite un réel engouement.

Egalement au programme de +AFRIQUE:

-+ CHRONIQUE HUMOUR: Roukiata Ouedraogo

-+ CHRONIQUE MUSIQUE: Sandra Nkaka sur le Trio féminin et béninois Tereba

-+ CHRONIQUE MODE: Prisca Ogouma: sur la marque «Yoodi» créée par Habybatou Guisset, l'une des rares créatrices du continent à proposer une collection pour enfants. Elle a également lancé cette année une collection Femmes.

+D'AFRIQUE, c'est aussi sur www.canalplus-afrique.com (Rubrique programmes) avec tout l'actualité de l'émission, des interviews exclusives des invités, des images inédites... +D'AFRIQUE donne aussi rendez-vous à tous ses fans sur Facebook.

RENCONTRES

Le Festival Alphabet Africa bientôt à Brazzaville

Jean-Paul Wabothai, chanteur et musicien, compositeur d'une chanson de l'alphabet en rumba et président de l'association Enfants du Congo-Enfants du monde, poursuit son action en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation au Congo en lançant le premier Festival Alphabet Africa à Brazzaville du 6 au 8 septembre au centre culturel Sony-Labou-Tansi.

Du 6 au 8 septembre, Journée mondiale de l'alphabétisation, les Brazzavillois de 7 à 77 ans pourront s'essayer à diverses activités associant l'apprentissage de l'alphabet avec des jeux (jonglage avec un ballon, parties de ndzango, jeux de mains et marelles en récitant l'alphabet) ou participer à des ateliers de fabrication de lettres et des ateliers de lecture.

S'inscrivant dans le cadre de l'Année de l'éducation pour tous créée par le chef de l'État, Jean-Paul Wabothai poursuit son action pour accompagner les efforts du Congo en faveur de l'éducation. Déjà familier des ondes congolaises avec le clip de sa chanson Alphabet Africa diffusée chaque jour sur DRTV, Jean-Paul Wabothai a également ouvert en 2013 une Maison d'éducation pour tous. Avec cette chanson, une rumba, la musique la plus ancienne au Congo et que l'on retrouve aussi en Amérique du Sud, Jean-Paul Wabothai veut apporter à toute l'Afrique un outil d'apprentissage de l'alphabet, clef de l'alphabétisation.

« Il est temps que la diaspora et les enfants d'Afrique redonnent au continent ce qu'il leur a donné, surtout l'éducation, car c'est ce qui fera le monde de demain », a déclaré Jean-Paul Wabothai au cours de la conférence de presse organisée à la Librairie-Galerie Congo. « C'est un projet d'envergure ludique, éducatif et pérenne qui vient en complément du travail accompli par l'Éducation nationale et pour lequel le Congo est notre pays pilote », a précisé l'artiste avant de regretter l'évolution de la musique actuelle : « Les grands artistes n'apportent plus une vision positive par rapport à leur message, les enfants ne peuvent plus écouter de la musique avec les parents. » Les petits Brazzavillois pourront reprendre sans crainte avec leurs parents la rengaine entraînante de la chanson Alphabet Africa au cours du premier festival éponyme organisé dans la capitale congolaise et ainsi maîtriser le premier fondement de la lecture et de l'écriture : l'alphabet.

Rose-Marie Bouboutou

MUSIQUE

Elsa Fila, la nouvelle étoile congolaise

Après Surprise, son premier album paru en 2007 où elle posait déjà les bases de ses ambitions artistiques, Elsa Fila revient sous la houlette de 203 Production que dirige Aly Moulady avec Princesse, son opus qui sera dans les bacs fin juillet.

Elsa Fila est une chanteuse de Pointe-Noire qui a fait ses débuts dans la musique dans

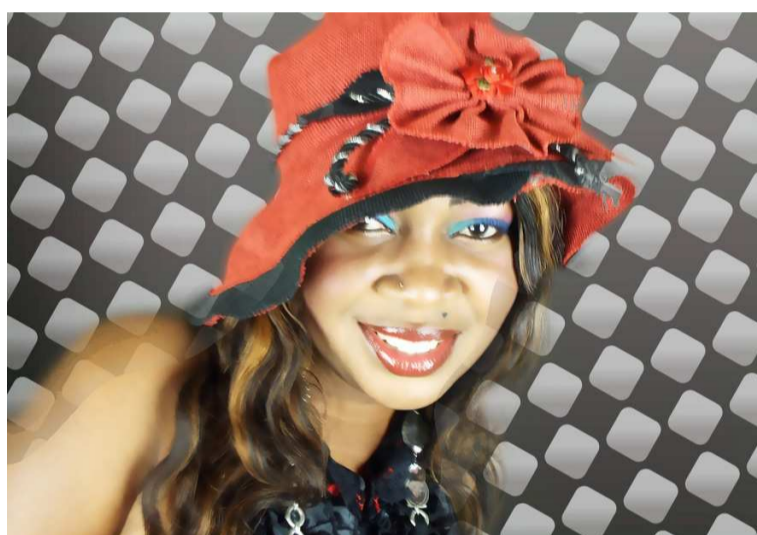
les années 1990 en faisant des chœurs dans différentes formations, puis comme chanteuse de cabaret à partir de 2007 lorsqu'elle crée son propre cabaret, La Sanza. En 2009, elle participait au concept Terre Sacrée-II initié par Ferréol Gassakys dans lequel elle interprétait le titre Je pars.

La chanteuse de cabaret s'inscrit dans un style très éclectique, alliant rumba, jazz folk et ndombolo dans son

nouvel album de onze titres qui lui permettra enfin de se faire connaître hors des frontières de la ville océane. « Princesse parce que Surprise c'était pour avoir comme un CV, et maintenant je me dis Princesse qui me permettra de me confirmer en tant qu'artiste congolaise et d'être reconnue enfin ! Je parle beaucoup de la femme et sur le premier aussi parce que la femme m'interpelle beaucoup sur ce qu'elle fait et ce qu'elle continue à faire ; de la nature que j'adore et de l'amour », a ajouté Elsa Fila.

Pour assurer une bonne promotion de cet album 203 Production et Elsa Fila ont décidé d'unir leurs efforts afin de propulser cet opus sur lequel ils ont fondé leurs espoirs. « J'ai voulu l'accompagner parce qu'elle le mérite bien, avec un parcours artistique déjà bien prononcé. Nous allons apporter de la cohérence dans sa carrière à travers notre structure qui la coache », a précisé Aly Moulady.

Hermione-Désirée Ngoma



Elsa Fila

NOUVEAU FORFAIT PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE
45 000 FCFA TTC

Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT
du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014

**NON A LA
CONTREFAÇON**

**TOYOTA
PIÈCES D'ORIGINE**

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com

TOYOTA
PIÈCES D'ORIGINE

MyTontines

GESTION des MUTUELLES du Personnel, TONTINES, APE et CLUBS sur INTERNET, TABLETTES et TELEPHONES PORTABLES : Révolution ou Evolution ?

- Promotionnel National, pour toute inscription avant le 31 Juillet 2014, bénéficiez de 6 mois d'abonnement gratuits. Code Promotion à retenir pour saisie sur le site : LM987654
- Site : www.mytontines.com
- Email : contact@mytontines.com
- Skype : mytontines
- Représentation Nationale : Voir sur le site



AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Actions de Solidarité Internationale recherche pour son projet de prise en charge des filles en situation de rue et de vulnérabilité à Brazzaville, un Responsable Social. Responsabilités principales : Responsable de la prise en charge sociale des bénéficiaires, réalise des médiations sociales et familiales pour les filles, procède à des réinsertions durables en famille ou vers des solutions d'hébergement et de vie stables, identifie les filles en situation de vulnérabilité importante, accompagne les filles en situation de stabilisation dans la définition d'un projet de vie, responsable de la planification stratégique du volet, participe à la rédaction des rapports d'activités et des documents de programme

Profil recherché : Expériences et compétences dans le domaine social et/ou psycho-social, compétences dans le travail d'accompagnement des enfants et des familles vulnérables, expérience en management d'équipe, excellent maîtrise du Lingala et du Kitouba, une bonne expression écrite et orale du français, capacité à s'organiser, anticiper et à communiquer, capacité à travailler en équipe, patience-écoute-diplomatie auprès des bénéficiaires et des familles, bonne maîtrise de Word et Excel.

Salaire proposé : salaire de base mensuel brut de 147000 FCFA + une prime de transport de 20.000 Fcfa

Constitution du dossier : CV + Lettre de motivation + Copie des diplômes ou autres attestations
Dépôt du dossier : avant le 30 juillet 2014. Les candidatures sont à déposer sous pli fermé au bureau d'ASI : 168-170 rue Alexandry, Mpissa, Bacongo ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : asi.brazzaville@asi-france.org

IN MEMORIAM



10 juillet 1993 – 10 juillet 2014, voilà 21 ans qu'elle nous a quittés, elle qui était la plus belle, la plus douce, la plus intime et la plus chère au monde, Maman, tante, grand-mère Madame Ibovi née Mouandinga Alphonsine affectueusement appelée « Adoua Amba Edze ».

Le temps qui passe n'efface pas le souvenir, que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres pour le salut de son âme.

Honorable Jean Claude Ibovi, ses frères, Madame Ibovi Pulchérie et enfants ne l'oublieront jamais car elle est toujours parmi nous en âme et en esprit.

Store
OFIS

 **Revendeur Agréé**

NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

**CROQUEZ
LA POMME
A PLEINES DENTS**

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

Tél. 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tél. 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

TRANSPORT FLUVIAL ET LACUSTRE

Le gouvernement met en garde les percepteurs des taxes supprimées

Les récalcitrants risquent soit de perdre leur emploi, soit d'aller en prison, a déclaré le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga.

Le gouvernement de la RDC, par la bouche de son porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, promet de sanctionner sévèrement les fonctionnaires et agents de l'ordre qui continuent de percevoir les taxes supprimées, environ deux semaines dans le secteur du transport fluvial et lacustre, par un arrêté signé par les vice-premiers ministres du Budget et de la Défense nationale. « Il y a des gens qui croient vivre comme hier sur les dos des Congolais. Je crois qu'ils sont bien mal inspirés. Les huit collègues du gouvernement se sont réunis avec le vice-Premier ministre et ministre de la Défense pour prendre des mesures d'exécution, de contrôle à l'endroit de fonctionnaires qui montreraient de la résistance », a déclaré Lambert Mende sur radiokapi.net, tout en appelant les fonctionnaires qui se sentent lésés par cette mesure gouvernementale à démissionner de leurs fonctions au lieu de ten-

ter un bras de fer.

À en croire Lambert Mende Omalanga, il s'agit d'une mise en garde gratuite qu'il leur donne au nom du gouvernement. Les agents indexés par cette mise en garde sont des services ci-après : le commissariat fluvial, la DGM (Direction générale de migration), la DGDA (Direction générale des douanes et accises), les Farde (Forces armées de la RDC) et la PNC (Police nationale congolaise).

Résister aux trente-huit taxes supprimées

Les armateurs, les transporteurs des ports et services publics opérant dans ce secteur sont donc appelés à dénoncer les fonctionnaires et agents de l'ordre qui continueraient à percevoir les taxes illégales qui s'élèvent au nombre de trente-huit. Aussi sont-ils invités par le vice-Premier ministre en charge de la Défense nationale, Alexandre Luba, à ne pas se laisser intimider et à résister contre la perception de ces taxes illégales. Car conformément à la loi, des sanctions administratives et pénales sont prévues contre les services qui perçoivent ces taxes à caractère illégal.

Le ministre des Transports et

Voies de communication, Justin Kalumba, a, lui aussi, appelé les armateurs à ne pas céder face aux services qui leur imposeraient de payer les taxes supprimées. Sur le prélèvement, a-t-il indiqué, cinquante-neuf dont quarante-six ont été classés sur la liste de taxes à supprimer parce qu'étant illégal et sans base juridique. Selon lui, ce sont ces taxes qui ont fait que le transport fluvial et lacustre, qui est considéré comme le moyen le moins cher, soit le plus coûteux en RDC qu'il ne devait l'être.

Pour rappel, la mesure de suppression de trente-huit taxes illégales est garantie par l'arrêté ministériel n° 003/VP/MDNAC/BUDGET/2014 ; N°VP/MDNAC/CAB/009/2014, N°077/CAB.MIN/NI/MnM/2014 ; N°25/CAB/MIN/INTERSECDAC/030/2014, N°003/CAB/MIN.ECO&COM/2014 ; N°002/CAB/MIN/TVC/2014, N°001/CAB/MIN/ECN-T/01/00/BNME/014 ; et N°001/CAB/MIN/JSCA/2014 et N°CAB/MINFINANCES/CF/2014/0105 du 19 Juin 2014. Il s'agit là d'un arrêté signé par neuf ministères après concertation.

Gypsie Oïssa Tambwe

KATANGA

Plus de huit mille cas de rougeole au cours du premier semestre 2014

La communauté humanitaire prépare une riposte plus spécifique de vaccination dans un bref délai dans cette province, qui est la plus touchée par l'épidémie avec 38% de l'ensemble de cas sur la même période dans le pays.

La province du Katanga a enregistré 8 359 cas de rougeole dont soixante-onze décès au cours du premier semestre 2014. Ce nombre représente, selon le bureau de l'ONU en charge de la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) plus du double des cas enregistrés à la même période en 2013 dans la province, qui est la plus touchée par l'épidémie avec 38% de l'ensemble de cas sur la même période en RDC.

Ocha a, en effet, noté l'organisation, en mars, d'une campagne de vaccination. Mais, selon cette agence onusienne, les zones de santé de Bukama et Kilwa préoccupent avec la notification de plus en plus des cas. « À Kilwa, plusieurs enfants n'ont pas été atteints par les différentes ripostes et la campagne de vaccination contre la rougeole organisée en mars dernier, car ils avaient été contraints de se réfugier dans la brousse avec leurs parents



Une campagne de vaccination contre la polio à Kinshasa.

fuyant l'insécurité », a expliqué Ocha dans sa note du 9 juillet.

Le bureau onusien a également souligné la préparation, par la communauté humanitaire, d'une riposte plus spécifique pour vacciner dans un bref délai les enfants dans cette zone de santé.

« La situation dans la zone de santé de Kilwa reflète la réalité de plusieurs zones en conflits au Katanga où de nombreux enfants ne sont touchés ni par la vaccination de routine ou de riposte, ni par les autres interventions humanitaires suite aux déplacements cycliques et à l'insécurité », a soutenu Ocha. Par ailleurs, l'Office d'aide humanitaire de la

Commission européenne (Echo) vient d'allouer cinq millions d'euros à la communauté humanitaire du Katanga. Cette enveloppe devra permettre de répondre aux besoins de plus de 170 000 personnes vulnérables jusqu'au mois d'avril 2015. Il s'agit principalement, selon Ocha, des personnes affectées par les conflits armés ou communautaires dans l'espace compris entre Manono, Mitwaba et Pweto, communément appelé triangle de la mort. Une attention sera cependant accordée aux autres territoires touchés par les conflits, notamment Kalemie, Malembe-Nkulu et Moba.

Lucien Dianzenza

EXPULSÉS DE BRAZZAVILLE

Le site de Maluku en voie d'être fermé

L'heure est aux dernières rotations pour l'évacuation dans leurs milieux d'origine de ces refoulés regroupés sur ce site depuis le mois de mai.



Des Congolais de la RDC refoulés de Brazzaville

Le site de transit de Maluku qui héberge les Congolais de la RDC récemment refoulés de Brazzaville pourrait bientôt fermer ses portes. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Affaires sociales, Charles Naweji, intervenant mercredi sur la chaîne onusienne. En fait, l'heure est aux dernières rotations pour l'évacuation de ces refoulés regroupés sur ce site depuis le mois de mai. Pour l'instant, a déclaré le ministre, les gens sont encore maintenus sur le site en attendant les dernières évacuations censées intervenir d'ici la semaine prochaine. Le gouvernement a disponibilisé tous les moyens pour assurer le retour des expulsés dans leurs milieux d'origine dans des conditions dignes.

Ces refoulés sont près de 2400 dont environ mille enfants à attendre d'être évacués soit par avion soit par route. « La semaine prochaine ceux qui doivent aller par avion partiront par avion. Il y aura un navire qui va prendre six-cents personnes. Il ne restera plus que sur le site les 1400 personnes de la ville de Kinshasa », a expliqué le ministre. Ceux de Kinshasa regagneront leurs milieux respectifs par bus, a-t-il indiqué tout en précisant que pour l'heure, environ 2400 personnes sont recensées sur le site de Maluku. « Nous avons déjà organisé six rotations d'avion au niveau des provinces. Pour les provinces qui ne sont pas accessibles par la route ni par la voie fluviale, nous organisons des retours par la voie aérienne », a expliqué Charles Naweji.

Sur place, rien n'a véritablement évolué concernant la prise en charge desdits refoulés qui continuent de vivre dans la précarité. quoiqu'il y ait quelques interventions des personnes de bonne volonté et des organisations caritatives, les refoulés de Brazzaville regroupés sur le site de Maluku peinent à retrouver une vie décente. Ceux qui n'ont pas d'attache familiale à Kinshasa doivent leur survie grâce à la générosité des amis d'infortune que le sort aura uni pour cette circonstance. Entretemps, l'ONG catholique Caritas continue d'exhorter les personnes de bonne volonté à s'impliquer dans cette action d'évacuation des expulsés de Brazzaville vers leurs provinces d'origine afin d'alléger tant soit peu la tâche des officiels.

Alain Diasso

KASAÏ ORIENTAL

Des femmes entrepreneurs outillées sur le management

La formation est organisée par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) dans le but d'aider cette catégorie de femmes à être efficace dans leurs entreprises pour ne pas faire faillite.

Depuis le 7 juillet, la FEC organise à Mbuji-Mayi une formation sur le management à l'intention de vingt-cinq femmes entrepreneurs qui évoluent dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation dans la province du Kasaï Oriental. Cette formation qui porte notamment sur le business plan, la gestion de la trésorerie, le calcul de coût et la fixation de prix permettra donc de renforcer les capacités des femmes congolaises qui sont identifiées comme actrice importante dans le développement économique du pays. La vice-présidente de la commission nationale des femmes entrepreneurs à la FEC, Joëlle Bile, qui s'est exprimée sur radiokapi.net, a fait remarquer que cette formation, financée par le Fonds de promotion de l'industrie, devra aider les entreprises tenues par les femmes à ne pas faire faillite. « En temps normal, ce fonds est censé apporter des financements aux femmes que ce soit à titre de crédit ou à titre de subventions. Mais des personnes à qui on donne ces crédits sont très souvent incapables de payer. Ce qu'on fait, c'est améliorer leur capacité de manager », explique-t-elle, tout en faisant remarquer que cet encadrement s'avère indispensable dans la mesure où le travail informel des femmes apporte au moins 67% dans le PIB de la RDC. Une fois leur capacité de manager est améliorée, les femmes entrepreneurs pourront regagner la confiance des structures qui octroient de crédit afin de mener des activités qui soient pérennes pour le bien de tous les Congolais.

Gypsie Oïssa Tambwe

AFFAIRE RÉMY MUSUNGAYI-NATHALIE KAPELA

L'Asadho dénonce un règlement des comptes

Pour l'ONG, la décision de suspension prise par l'Autorité de régulation des médias à l'encontre du Journal d'informations judiciaires est une preuve de l'instrumentalisation de cette institution par le ministre.

La présidente de l'Association des communicateurs et coordinatrice du Journal d'informations judiciaires, Nathalie Kapela, et le président de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), Jean-Claude Katende, ont conjointement tenu, le 9 juillet, au Royal hôtel une conférence de presse qui leur a permis de dénoncer la décision de suspension momentanée prise par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) contre le Journal d'informations judiciaires. Pour la communicatrice et le juriste, par cette décision de suspension du Journal d'informations judiciaires prise le 4 juillet, le Csac vient de régler le compte à Nathalie Kapela.

Instrumentalisation du Csac

Dans ses interventions, le président de l'Asadho a démontré plusieurs irrégularités dans les trois audiences du Csac qui ont conduit à la sanction contre Nathalie Kapela et le Journal d'informations judiciaires. Ces failles ont notamment été relevées par les avocats de la défense. Pour Jean-Claude Katende, ces failles soutiennent la thèse de l'instrumentalisation de cette institution dénoncée notamment dans un communiqué de l'Asadho du 2 juillet. « On ne peut pas réserver des copies aux personnes extérieures à la procédure », a-t-il souligné, insistant



Nathalie Kapela et Jean-Claude Katende

sur le fait que le ministre Rémy Musungayi était officiellement informé sur tout ce qui se passait dans les audiences, alors que les griefs contre Nathalie Kapela et le journal d'informations judiciaires changeaient à chaque audience.

Nathalie Kapela a également noté que le Csac ne lui a jamais donné l'occasion de se défendre sur le défaut du dépôt du cahier des charges dont l'autorité de régulation s'est servi pour motiver la sanction contre le Journal d'informations judiciaires. « D'ailleurs, ce document a été annexé au recours administratif que nous avons introduit auprès du Csac », a soutenu la coordonnatrice du Journal d'informations judiciaires.

Recours préalable contre la suspension Dans un recours adressé au président du Csac, Nathalie Kapela a souligné que pas un seul instant, le conseil, le bureau ni l'assemblée plénière du Csac ont siégé pour l'entendre, alors qu'elle a répondu à toutes les invitations que cette institution lui a adressées. « Au lieu de comparaître devant le conseil conformément aux articles 62 de la loi orga-

nique et 89 du règlement intérieur du Csac, je me suis trouvée devant un organe non qualifié », a-t-elle expliqué. Pour la coordonnatrice du Journal d'informations judiciaires, la décision du Csac a été prise par un organe non habilité et serait contraire aux lois de la République eu égard au règlement qui régit l'Autorité de régulation des médias. Ce qui l'a conduit à demandé au président du Csac de rapporter purement et simplement cette décision. Cependant l'Asadho, qui a aussi exhorté le Csac à lever cette mesure, a demandé à cette institution d'instruire ce dossier dans le respect des lois la régissant et de s'opposer à l'instrumentalisation de ses services par le ministre Rémy Musungayi.

Cette ONG a également demandé au Premier ministre d'initier une enquête administrative sur les faits de monnayage des services publics mis à charge du ministre de l'Industrie, petites et moyennes entreprises et de faire sanctionner tous les agents des cabinets ministériels qui s'adonnent au monnayage des services publics.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Lancement de la campagne mondiale « investir sur la jeunesse

La campagne qui sera lancée le 11 juillet, date commémorative, concerne tous les jeunes à travers le monde.

Le thème retenu est en conformité avec l'intérêt primordial que l'UNFPA porte au bien-être des adolescents et jeunes. Il est tout à fait pertinent en RDC où plus de 68% de la population est âgée de moins de 25 ans. Pour la représentante de l'UNFPA, Diene Keita, le choix du thème « investir dans la jeunesse » répond à la nécessité de « mener un plaidoyer participatif, basé sur les besoins des jeunes tels qu'exprimés par eux-mêmes, visant à faciliter l'inclusion d'un nouvel objectif concernant les jeunes dans l'agenda de développement post 2015 ».

Pour permettre à tous les jeunes congolais de prendre part à cette campagne, l'UNFPA a créé une page facebook et twitter pour que les jeunes puissent s'exprimer sur ce qu'ils entendent par investir dans la jeunesse. Pour accéder à ces pages, il suffit de visiter les adresses suivantes : www.facebook.com/pages/investir-dans-la-jeunesse-ensemble-pour-un-nouveau-depart et [twitter.com :@investirjeunesse](https://twitter.com/investirjeunesse). Cette campagne se déroulera essentiellement à travers les réseaux sociaux et prendra fin le 30 juillet avec la présentation publique d'un memorandum des jeunes au Premier ministre, Augustin Matata Ponyo. Le chargé de la Population et du Développement de l'UNFPA, Ngoy Kishimba, a laissé entendre au cours d'une séance de briefing organisée à l'intention des journalistes en prévision de la célébration de la journée mondiale de la population qu'au cours de cette campagne, il sera question de recueillir les avis de jeunes sur ce qu'ils pensent, comment ils peuvent être impliqués dans l'agenda post 2015 parce que les jeunes sont confrontés à plusieurs problèmes qui entravent leur développement.

La situation des jeunes en RDC

Au cours de ce briefing des journalistes, le prof. Mangalu du ministère de genre, de la famille et de l'enfant a axé son intervention sur la situation des jeunes dans le monde et en particulier en RDC. En RDC, reconnaît-il, les jeunes sont confrontés à bien de difficultés. Ils sont exposés à la pauvreté, au mariage précoce, aux violences sexuelles, au chômage, aux problèmes de la santé sexuelle et reproductive. Tous ces problèmes entravent leur développement. C'est pourquoi, pense-t-il, il est important d'investir dans la jeunesse « parce que les jeunes constituent l'espoir de demain, ils ont une grande opportunité pour booster la croissance économique ». Pour investir dans la jeunesse, le Pr Mangalu propose certaines pistes de solutions. Il faut améliorer l'éducation des jeunes, prendre en charge leur santé sexuelle et reproductive, améliorer leur employabilité et leur assurer des emplois décents.

Aline Nzuzi

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

« 63 % de la population de la RDC vit sous le seuil de la pauvreté »

La porte-parole de l'équipe-pays des Nations unies en RDC, Geneviève Delonnois, estime que la majorité des Congolais vivent dans le dénuement absolu avec un taux de mortalité maternelle et infantile très élevé.

Alors que la RDC est en passe de procéder à l'évaluation de la deuxième revue annuelle du Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté de deuxième génération (DSCR II) et du programme d'action du gouvernement, Geneviève Delonnois vient de jeter un pavé dans la mare en confirmant la précarité qui gangrène encore le tissu économique du pays. Intervenant dernièrement lors de la conférence hebdomadaire de la Monusco, ce cadre onusien a révélé que soixante-trois pour cent de la population congolaise vit sous le seuil de la pauvreté et que le taux de mortalité maternelle et infantile reste très élevé. Ces propos contrastent avec l'embellie économique dont se targue le Premier ministre, Matata Ponyo, pour des données que présente un cadre macroéconomique de plus stable. Dernièrement encore au détour d'une interview, le responsable de l'exécutif national a vanté l'effet de croissance de l'économie nationale qui évolue à un rythme de 8%, une inflation maîtrisée à 1% et des réserves de change d'un niveau très élevé. Le pays, a-t-il ajouté, aspire plus aux investissements étrangers des sociétés multinationales du fait des garanties qu'il présente en termes de stabilité et de sécurité. Or, dans l'entendement de la porte-parole de l'équipe-pays des Nations unies en RDC, le défi pour la RDC reste encore immense d'autant plus que les fruits de la croissance tant vantés ne sont pas encore perçus par la population congolaise. Cette dernière, à l'en croire, vit dans le dénuement absolu avec un taux de mortalité maternelle et infantile très élevé. À cela s'ajoute le peu d'empressement dont font montre les investisseurs du secteur privé au regard du climat des affaires qui n'offre pas encore assez de garanties pouvant les convaincre à faire le premier pas. Geneviève Delonnois a reconnu toutefois les résultats encourageants enregistrés par la RDC en 2013 dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la parité et du genre. Notons que la revue du DSCR II, qui est un cadre de concertation entre le gouvernement, les partenaires sociaux et le secteur privé ainsi que le partenaire technique et financier, analysera cette année, les dynamiques sociales et économiques dans les secteurs-clé de l'économie nationale.

Alain Diasso

AVIS DE RECRUTEMENT

Groupe International d'édition cherche dix commerciaux(les) à Kinshasa âgés de 28 ans au plus.

Niveau d'études : graduat au moins, disponible pour diffusion de support didactiques et encyclopédies.

Formation assurée.

Mail : sarbenoit@yahoo.fr

Tél : +243 845614599

ALTERNANCE AU POUVOIR

Moïse Moni Della plaide pour l'unité de l'opposition congolaise

Pour le secrétaire général du RCDN, la cohésion des opposants les rendrait encore plus forts et réduirait les risques de tricherie lors des élections prochaines.

Au cours d'une interview accordée le 10 juillet aux Dépêches de Brazzaville, le secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates nationalistes (RCDN), Moïse Moni Della, a noté la nécessité pour l'opposition de s'unir en vue de l'emporter lors des élections prévues pour 2016. Il a, par ailleurs, noté que c'est d'une unité dans la diversité que l'opposition a besoin en vue d'être encore plus forte et contrecarrer toutes les manœuvres qui pourraient faciliter l'adversaire de tricher. « En 2011, la division de l'opposition à faciliter la tâche au pouvoir sortant en vue de tricher. C'est ce qui a fait que des personnes comme Andeka, qui n'ont pas battu campagne au Katanga, par exemple, y ont récolté des voix. C'était des votes de l'opposition qui leur ont été donnés, amenuisant ainsi ses chances de vaincre parce qu'émiétés », a-t-il expliqué, notant que cette unité est un impératif politique. Le jeu ne sera pas ouvert, a-t-il conseil-



Moïse Moni Della saluant Étienne Tshisekedi

lé, il faut nous mettre ensemble. Pour Moïse Moni Della, il faut déjà se préparer aujourd'hui et il ne faut pas attendre le moment des élections pour s'organiser. « La tricherie ne se fait pas obligatoirement au moment des élections. Elle peut également se faire avant. Il est donc important pour nous de l'opposition de nous organiser dès maintenant déjà », a-t-il indiqué.

Le respect de la Constitution

Moïse Moni Della a insisté sur le respect de la Constitution et sur la nécessité de ne pas modifier la mère de loi à la veille des élections. Il a appuyé sa conviction par les dernières déclarations de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), qui est, selon lui, une organisation neutre et non partisane, mais qui compte, et des États-Unis d'Amérique qui ont

relevé la volonté de la population congolaise sur le respect de la Constitution. « Le sous-secrétaire d'État américain l'a clairement noté que la position des États-Unis sur la situation en RDC et le respect de la Constitution congolaise ne souffrait d'aucune ambiguïté », a expliqué le secrétaire général du RCDN. Pour Moïse Moni Della, la communauté internationale fait sa part et les Congolais doivent également faire la leur notamment en développant des attitudes qui poussent le pouvoir en place au respect des textes. Ici, il a notamment appelé l'opposition à des actions sur le terrain.

Dans cette optique, il a annoncé l'organisation prochaine d'une marche dans le cadre de la campagne « Tu touches au 220, j'applique le 64 ». Mais Moïse Moni Della regrette, par ailleurs, que le pouvoir développe des attitudes qui visent à bloquer certaines personnalités de l'opposition et les écarter de la course, notamment l'application sélective de la loi d'amnistie, qui n'a pas permis au président de son parti, Roger

Lumbala, entre autres, de bénéficier de cette décision. « Il y a une nouvelle liste de deux cents bénéficiaires dont les membres du M23, que l'on a décidé d'afficher à l'ambassade de la RDC en Ouganda. Quoiqu'on ait signé la lettre d'engagement, le nom de Roger Lumbala n'y figure pas », a-t-il dénoncé.

La volonté du peuple

Pour Moïse Moni Della, le président Kabila devra suivre la volonté du peuple. Citant un article paru dans le numéro 2585 de Jeune Afrique, intitulé : RDC, la stratégie du félin, le secrétaire général du RCDN a rappelé au président congolais que ce sont les États-Unis qui ont soutenu l'avènement de son père, Mzee Laurent désiré Kabila au pouvoir dont il est une conséquence. « Il devra se méfier de certains conseils de ses proches et agir dans le sens des aspirations du peuple », a-t-il conseillé, en rappelant la fin de certains présidents qui ont voulu s'éterniser au pouvoir. « Il peut déjà mieux vivre avec ce qu'il a. Ces conseillers vont l'abandonner alors qu'il aura à faire avec le peuple congolais et l'histoire », a-t-il relevé.

Lucien Dianzenza

TDR DE LA CONFÉRENCE SUR LES LEÇONS AVEC LES PARTENAIRES EXÉCUTANT DES PROJETS FINANCES POUR LES APPELS 004 ET 005

1. CONTEXTE & JUSTIFICATION

Depuis la fin de l'année 2013 jusqu'à ce jour, le FSC organise des conférences des leçons apprises, en respect du troisième volet de la stratégie du Suivi et d'Évaluation, qui est axé sur l'apprentissage et le partage des leçons et des informations résultant de l'action des partenaires de la société civile, en créant un environnement d'apprentissage participatif, en particulier sur les bonnes pratiques et l'innovation.

La conférence des leçons apprises se déroulera en trois volets : (i) le travail en focus groups qui réunira les bénéficiaires travaillant dans le même domaine thématique en vue de leur permettre de partager des expériences, l'apprentissage et les possibilités de synergie, la réplique et la graduation des meilleures pratiques ; (ii) les présentations des travaux réalisés en focus group ; (iii) les commentaires ou les échanges, qui seront organisés et animés par chacun des facilitateurs, qui seront à la charge de chaque groupe de travail.

L'objectif général de la conférence des leçons apprises est de communiquer à l'ensemble des acteurs du programme (partenaires d'exécution, bailleurs, équipe du CSF et autres parties prenantes), les succès, les échecs, les connaissances et les bonnes pratiques issus de la mise en œuvre des activités des appels 004 et 005.

Cette conférence, qui se tiendra du 08 au 11 juin 2014, est un autre exercice programmatique de nature rétrospective, qui se réalise en collaboration avec les OSC financées pour les appels 004 et 005.

La réalisation de cette conférence suivra un certain nombre de principes, avec possibilité de se référer aux



conclusions et recommandations des conférences précédentes.

2. OBJECTIFS

De façon spécifique, l'atelier vise à atteindre les objectifs suivants :

- Échange d'expériences entre les partenaires ;
- Collecte de leçons apprises ;
- Promotion des synergies entre les partenaires du FSC.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Trois principaux résultats sont attendus de la conférence :

- Les partenaires auront identifié des astuces ou des stratégies à adopter, afin d'améliorer l'efficacité de

leurs projets ;

- Le FSC aura collecté des leçons apprises qu'il utilisera pour publier un document ;
- Les participants auront élaboré des plans d'actions à mettre en œuvre.

4. NOMBRES DES PARTICIPANTS

Soixante-deux participants de trente et un consortiums des organisations de la société civile de Kinshasa, de l'Équateur, du Kasai Occidental, Kasai Oriental, Sud-Kivu, Katanga, Bas-Congo, Bandundu, Nord-Kivu, Province Orientale et du Maniema.

5. INFORMATIONS

GÉNÉRALES SUR LE FSC

- Objectif global du FSC : renforcer le processus démocratique en RDC et augmenter l'accès de la participation citoyenne dans le système politique
- Finalité : Les organisations de la société civile expriment les intérêts de la population, promeuvent la bonne gouvernance et demandent des comptes au gouvernement.
- Durée du projet : 4 ans (juin 2010 à décembre 2014)
- Le FSC est un programme du consortium des organisations internationales Christian Aid et Diakonia financé par l'ambassade de Suède et la coopération britannique. Le FSC a déjà financé cent huit organisations de la société civile et consortium sur toute l'étendue de la RDC.

www.fsc-rdc.org; information@fsc-rdc.org

EXPO « NDURA »

Meni Mbugha valorise le design local

L'exposition aura lieu du 11 au 31 juillet à l'Institut français de Kinshasa.

Le designer Meni Mbugha, promoteur du label Vivuya (Beauté) et enseignant à l'Institut supérieur des arts et métiers présentera sa collection de tissus et une ligne de vêtements inspirés des motifs des Mbuti, peuples autochtones de la RDC qui vivent en Province Orientale. Ces derniers sont des peintres avérés qui expriment leur vision du monde sur des écorces battues. L'exposition « Ndura », indiquent les organisateurs, établit ainsi un lien entre la culture, l'écologie et le développement par le biais du design textile. « Elle met aussi à l'honneur un peuple méconnu et démontre qu'il est possible de produire au Congo des biens éthiques et écologiques », précise-t-on.

Techniques modernes contre motifs ancestraux

Meni Mbugha est un styliste qui fabrique des tissus imprimés de motifs traditionnels pygmées à destination de la mode ou des touristes. Robes, jupes, vestes et écharpes sont souvent taillées dans de la ramie dont la sérigraphie est faite avec des motifs noirs et rouges au préalable dessinés sur ordinateur. Le styliste utilise ainsi des techniques modernes pour reproduire des motifs ancestraux que les pygmées dessinent d'âge en âge sur écorce. Sa collection Protos (premier, en



Meni Mbugha dans son atelier à Kinshasa

grec) vise reproduire la beauté de l'art séculaire de ce peuple. Meni Mbugha est né dans l'est de la France, à Nancy, d'un père nutritionniste et d'une mère au foyer, qui élève quatre enfants. C'est à l'âge de 6 ans qu'il revient au pays avec ses parents. Doué en danse et passionné de stylisme, il étudie néanmoins l'informatique pendant trois ans avant de s'inscrire à l'Académie des beaux-arts. Il commence également un cycle à l'Institut supérieur des arts et métiers de Kinshasa. Écologiste dans l'âme, il décide d'étudier le lien entre la mode et la protection de la forêt. Sa rencontre en 2007-2008 avec une famille pygmée Mbuti lui ouvre les yeux sur le destin dramatique du peuple des forêts. La famille lui offre un livre de photos montrant des écorces battues et ornées de dessins.

Promouvoir le savoir du peuple

des forêts

En 2011, Meni Mbugha s'est rendu une première fois dans la forêt d'Epulu, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, notamment pour ses okapis. Dans les villages, il a constaté que les Mbutis expriment leur vision du monde sur des écorces d'arbres battues selon une philosophie et une

technique bien particulières. Ces écorces collectées par les hommes sur des ficus, sont peintes à l'aide de pigments extraits de végétaux délivrant des teintes noire, rouge ou jaune. Les dessins, réalisés par des femmes sous l'œil attentif des enfants, représentent la faune et la flore. Ces écorces sont portées ou utilisées dans les cérémonies rituelles. Elles sont également appréciées des touristes et des collectionneurs occidentaux. Le projet Ndura («forêt», en kibila) a été présenté lors de la dernière édition de Kinshasa Fashion Week en juillet 2013. Après l'exposition de l'Institut français, Meni Mbugha en prévoit une autre à Kisangani, capitale de la Province Orientale, qui abrite la réserve d'Epulu. L'objectif est de mieux connaître le savoir-faire du peuple des forêts.

Patrick Kianimi

FOOTBALL - AMICAL

V.Club s'impose face à Coton Sport à Kinshasa

L'AS VClub de Kinshasa a battu, le 10 juillet, au stade Tata-Raphaël de la Kethule de RYhove à Kinshasa, Coton Sport de Garoua (Cameroun) par un but à zéro.

C'était en match amical international sollicité par les dirigeants des Dauphins Noirs de Kinshasa. L'unique but de la partie a été inscrit à la 86e minute par le défenseur central Ruddy Makwekwe Kupa reprenant un corner tiré par le meneur de jeu Héritier Luvumbu Nzinga. Ce dernier a intégré le groupe de l'entraîneur Florent Ibenge Ikwanga, lui qui était sur le point d'être banni de l'équipe pour raison d'indiscipline, ainsi que son coéquipier défenseur Thierry Kasereka. Cette rencontre amicale internationale entre dans le cadre

de la préparation de V.Club, avant de recevoir à Kinshasa le club soudanais d'Al Hilal Omdurman en match de la quatrième journée de la phase des poules de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique. On rappelle que lors de la première confrontation à Khartoum, le score fut de parité d'un but partout.

Après le match amical du 10 juillet, le coach Florent Ibenge a dit satisfaction sur la prestation de son équipe. Il a justifié les failles offensives de son équipe par l'absence du buteur attitré du club, l'international rwandais de souche congolaise, Taggy Etekiama Agiti, retenu par sa sélection pour les matchs contre le Gabon et le Congo Brazzaville. Selon l'entraîneur de Coton Sport, Go-

mez Da Rosa, cette défaite a permis de déceler des faiblesses de son équipe de manière à améliorer la prestation du club pour le match contre Léopards de Dolisie (Congo Brazzaville).

Le match du 10 juillet est la cinquième rencontre entre V.Club et Coton Sport. Les toutes premières confrontations avaient eu lieu au tour de cadrage ou huitièmes de finale bis de la 6e Coupe de la Confédération, en 2009 ; Coton Sport s'était imposé au match aller, le 16 mai au stade Roundé Adjia de Garoua (1-3), avant de perdre au match au retour, le 31 mai 2009, au stade des Martyrs, à Kinshasa (2-0). Les deux équipes se sont retrouvées aux seizièmes de finale de la 15e Ligue des champions de la CAF en 2011 ; V.Club avait été battu d'abord à Kinshasa (0-1) le 20 mars, ensuite à Garoua au Cameroun (0-2), le 3 avril. Cette cinquième rencontre a donc tourné à l'avantage de V.Club (1-0).

D'autres rencontres amicales sont prévues, apprend-on du côté des Dauphins Noirs, contre Séwé Sport de San Pedro (Côte d'Ivoire), Diables Noirs (Congo Brazzaville), Kabuscorp de Luanda (Angola) et Mounana de Libreville (Gabon).

Martin Engimo



V.Club contre Coton Sport à Kinshasa en mars 2011

KINSHASA

Un comité exécutif provisoire de la Libopow

La Ligue de boxe professionnelle open et world de Kinshasa (Libopow) a mis en place un comité exécutif provisoire.



Vue d'un combat de boxe à Kinshasa

L'évènement s'est déroulé, le 5 juillet, au cours de l'assemblée générale extraordinaire électorale, organisée au siège de la Fédération congolaise de boxe (FCB), située sur l'avenue Dima, dans la commune de Kinshasa. Deux représentants de la Division urbaine des sports et loisirs et un délégué de la Fédération congolaise de boxe ont assisté au scrutin, organisé dans l'objectif de mettre un terme à l'imbroglio qui a longtemps régné dans la capitale.

Le comité exécutif provisoire mis sur pied a pour mission d'organiser dans trois mois des élections crédibles, transparentes et démocratiques au sein de la Libopow de Kinshasa. Ce scrutin tant attendu va permettre l'installation d'un comité exécutif dûment élu pour un mandat de quatre ans.

Le comité exécutif provisoire se compose du président César Issenge Tozo, du premier vice-président Lavery Ilunga Babi, du deuxième vice-président Augustin Kemba Kapangala. Julien Nielili fait office de secrétaire exécutif du comité provisoire. Il est assisté du secrétaire exécutif adjoint et en même temps trésorier du comité exécutif provisoire, Désiré Limesso. Ce dernier, ancien journaliste au quotidien Le Palmarès, se retrouve désormais dans cette structure du noble art de la capitale congolaise. Le rendez-vous pris dans douze semaines pour l'élection régulière d'un comité exécutif de la Libopow de Kinshasa.

Martin Engimo

MUSIQUE

Le concours de chant « Gospel day » bientôt sur les écrans

Cette télé réalité d'un nouveau genre est organisée par l'agence de communication Optimum Corporate Communication.

Gospel Day, indiquent les organisateurs, est ouvert exclusivement aux chorales (laïques ou confessionnelles) et aux groupes de musique gospel. Ces derniers peuvent être accompagnés d'un ou plusieurs instruments de musique. Les groupes admissibles au concours doivent être des chorales mixtes dont le nombre de choristes varie entre vingt-cinq et quarante personnes (instrumentistes non compris), soit être un groupe de musique gospel.

Selon les organisateurs, les chorales seront appréciées sur prestations d'un répertoire de deux chants gospels : l'un au choix et l'autre imposé par la commission musicale du Concours, à savoir le chant « Total praise ». En outre, indique-on, le concours se tiendra en deux étapes : la présélection prévue le 19 juillet dans la salle du Collège Bob et la grande finale qui aura lieu le 16 août 2014 au théâtre de verdure. À l'issue de la présélection, douze groupes seront retenus dans quatre catégories : Gospel classique, Gospel folklorique, Gospel accapela (Negro spiritual) et Gospel contemporain (New genre). Les groupes sélectionnés s'affronteront lors de la finale d'où sortiront les quatre groupes vainqueurs dans chaque catégorie.

Les quatre chœurs finalistes devront ensuite s'affronter afin de retenir le grand gagnant de toutes les catégories.

La compétition met l'accent sur les bienfaits du travail en groupe. Les gagnants bénéficieront d'une cagnotte qui servira à financer un projet à portée sociale pour la communauté que le groupe représentera. C'est pourquoi chaque ensemble se présentera muni du projet social qu'il souhaiterait réaliser pour le bien de sa communauté. « Gospel Day » récompensera notamment les chorales qui, au-delà de la performance musicale et vocale, auront offert au public émotion et beauté.

Dani Ndungidi

Weekend NON STOP !!!

Avec
Masolo
Ya Bandeko



Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

 www.waridtel.cg  04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

APPRENTISSAGE

La Fondation Avsi accompagne les handicapés dans leur insertion socioéconomique

La Fondation Avsi, une ONG italienne installée au Congo depuis trois ans, a lancé en 2013 un projet d'amélioration des conditions socioéconomiques des personnes vivant avec handicap à Pointe-Noire. Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville le 9 juillet, le coordinateur du projet, Jean-Claude Bassoumba, explique le bien-fondé de ce projet financé par l'union européenne.

Ce projet, qui se déroulera jusqu'en 2016, est favorable aux personnes vivant avec handicap âgées de 16 ans et plus qui n'ont pas fait d'études, vivent dans la précarité et dont les familles ne font pas attention à eux. « Nous avons sélectionné les personnes vivant avec handicap dont l'âge varie de 16 ans et au-delà, qui sont issues des familles qui sont complètement dans le besoin, les personnes marginalisées et démunies. Après leur sélection, ensemble ils ont choisi un métier et nous

les avons mis en apprentissage dans les ateliers de formation pour une formation qui était au départ de 6 à 9 mois, qui s'est prolongée de trois mois », a indiqué le coordinateur.

Ces personnes sont formées dans différents petits métiers porteurs adaptés aux personnes vivant avec handicaps. Il s'agit entre autre de métiers artisanaux, la couture, la coiffure, la pâtisserie, la soudure, la bureautique, la maintenance informatique et le macramé. « Nous les mettons en atelier; ils apprennent, nous supportons les frais de formation et nous leur donnons également un petit casse-croûte journalier et pour certains nous supportons les frais de déplacement quand ils vivent trop loin », a ajouté Jean-Claude Bassoumba.

Selon lui, la philosophie du projet était de les placer plus près de leur domicile, parce que parmi eux d'autres se déplacent en tri-cycle, d'autres avec des béquilles et d'autres se déplacent à même le sol. Donc pour leur assurer les meilleures conditions d'apprentissage

et de formation, Avsi a sélectionné les ateliers les plus proches de leur domicile. Cependant, dans le cas où la personne choisit un métier pour lequel il n'y a pas d'atelier autour de lui, l'ONG prend en charge le déplacement. « À ce jour, nous avons déjà des apprenants qui ont fini les premières séries de formations de 9 mois et d'autres de 6 mois, nous sommes en train de faire des prolongements de trois mois pour ceux-là pour qu'ils ne s'échappent pas, qu'ils ne se sentent pas abandonnés jusqu'à ce qu'on fasse les autres activités », a ajouté Jean-Claude Bassoumba.

150 handicapés formés

Après la formation, ces handicapés formés seront regroupés en coopérative par groupes et par secteurs de métiers. « Pour eux, nous avons des mesures d'accompagnement. Il est question que nous les regroupions en coopératives par domaine de métiers. Mais avant tout, nous avons prévu des formations dans le domaine de la création et de la gestion des coo-

pératives », a martelé l'orateur.

Les handicapés de Pointe-Noire seront également alphabétisés avant la formation en entrepreneuriat, de telle sorte qu'ils deviennent des leaders et se prennent en charge. « Nous allons les accompagner pendant six mois en leur octroyant une enveloppe financière de 4 000 000 FCFA pour l'achat de matériel pour leur permettre de s'installer », a-t-il poursuivi. Jean-Claude Bassoumba a, par ailleurs, souligné qu'à ce jour au moins 150 personnes étaient déjà placées et en cours d'apprentissage.

Les difficultés rencontrées

« Nous rencontrons certaines difficultés, notamment les cas d'abandon. À ce jour, nous avons déjà enregistré 32 abandons alors que nous ne sommes encore qu'à mi projet et on ne sait pas ce que demain nous réserve. Il y a aussi les cas d'absence, mais nous sommes toujours en train de les encourager à venir. Parmi les difficultés, nous avons aussi eu un problème de sélection,

nous avons eu du mal à avoir le nombre de personnes voulu dans une durée donnée, la sélection a pris pratiquement une année. Donc pendant que d'autres sont déjà à la fin de formation, il y en qui ne sont qu'à un ou deux mois de formation, donc nous ne pourrions jamais terminer au même moment, alors que c'est ce que nous pensions », a-t-il regretté.

Notons que ces personnes démunies sont placées dans environ 58 ateliers répartis dans tous les arrondissements de Pointe-Noire. Chaque jour, Avsi effectue des descentes dans ces ateliers pour les rencontrer parce que chaque atelier a ses problèmes de même que chaque personne. Il a aussi souligné quelques cas qui émergent en coupe couture et en menuiserie. Soulignons que la Fondation Avsi travaille dans près de 37 pays à travers le monde, pour les enfants qui n'ont pas de soutien et pour aider les parents en difficulté. Auparavant, les projets ont été mis en œuvre avec ENI-Congo.

Charlem-Léa Legnoki

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Une superbe fresque attire le public

Le mur extérieur de l'IFC présente un nouveau visage grâce à l'œuvre picturale de Guy Prince Mayola. D'une étonnante sobriété, elle suscite à la fois commentaires et curiosité tant par son originalité que par son style pictural à cheval entre le cubisme et le réalisme.

Cette peinture, réalisée lors du Projet Pas de quartier pour la culture initié par l'Institut français du Congo (IFC), revêt admirablement ce mur d'une fresque aux formes géométriques extraordinaires avec des teintes à la fois vives et ocres d'une sublime beauté. « L'art de nos jours s'adapte aux circonstances ambiantes. Jadis, les murs extérieurs ou intérieurs étaient recouverts pour leur embellissement de papier peint, aujourd'hui cette pratique ancienne peut être remplacée par des fresques de bois ou autres qui donnent aussi un aspect hautement attrayant aux murs », a dit Guy Prince Mayola, et d'ajouter : « À cause du court temps qui m'était imparti pour réaliser cette fresque à l'IFC, je n'ai pu garnir le mur de ciment comme je le fais d'habitude avant de mettre la fresque. Ce qui aurait donné un aspect encore plus captivant

à l'œuvre, mais dans tous les cas, je suis satisfait du travail réalisé puisque l'IFC a apprécié positivement mon travail, comme le public d'ailleurs. C'est encourageant pour l'avenir et la collaboration, qui s'annoncent prometteurs. »

Guy Prince Mayola utilise particulièrement dans ses fresques la peinture Sicilia, sorte de peinture acrylique fluo et l'Ambra, une peinture acrylique brillante marbrée qui est une peinture décorative et nettoyable, sans oublier l'acrylique satiné. Des peintures disponibles à la Congolaise de peinture, le fabricant local avec qui Guy Prince Mayola travaille dans l'expérimentation des teintes et la recherche de leur commodité avant leur application et pourquoi pas avant leur commercialisation. « Ces peintures que j'expérimente sont écologiques, c'est pourquoi je me suis engagé à travailler avec le fabricant par le biais de mon association Apim (Atelier de peinture, impression moderne). Ce sont des peintures qui ne produisent pas de chaleur; contrairement à la peinture à huile. Elles sont lisses et ont une garantie de huit, voire quinze ans », a-t-il renchéri. En dehors du revêtement avec des fresques de bois, Guy Prince Mayola décore aussi des fresques en forme de fausses

pierres et de fausses briques dont les formes réalisées donnent quasiment l'aspect d'une copie conforme de ces matériaux.

Invité à la Foire internationale des entreprises de Cabinda en 2013, où il a exposé quelques fresques, son talent a attiré le décorateur italien Mario dont le contact lui a été bénéfique par l'ajout de quelques subtilités à sa peinture décorative murale. Cette expérience enrichissante fait aujourd'hui de lui un des grands peintres du pays dans le revêtement mural. Cette reconnaissance est à la base de la création de l'Apim, qui aujourd'hui fait la fierté de la ville par son travail et son professionnalisme : « Nous décorons aussi les pictogrammes de sécurité dans les différentes entreprises de la place et faisons aussi d'autres travaux en lien avec le revêtement mural. »

Guy Prince Mayola a commencé véritablement à peindre à l'âge de quinze ans. En dépit de sa jeunesse, il va participer à différentes expositions au Congo comme ailleurs, notamment en République démocratique du Congo et en Angola. Précurseur de la décoration en bois, il se définit comme un artiste peintre idéal Mayola (Apim), des initiales éponymes de son association.

Hervé-Brice Mampouya

FOIRE TRANSFRONTALIÈRE D'AFRIQUE CENTRALE
Le Kouilou abritera la 6^e édition

Une délégation du département conduite par Joseph Ona-Sondjo, conseiller politique du préfet et directeur départemental des services préfectoraux du Kouilou, a dignement représenté le Congo lors de la 5^e édition de la Foire transfrontalière d'Afrique centrale (Fotrac) à Kyo-Ossi au Cameroun du 13 au 27 juin. Membre de la délégation, Alphonse Kalla, directeur départemental du livre et de la lecture publique au Kouilou, a fait la restitution de ce moment d'échanges entre hommes d'affaires, artistes et artisans de la sous-région.

À son ouverture, la rencontre a été rehaussée de la présence de Luc Magloire Mbarga Atangana, ministre camerounais du Commerce, des autorités politico-administratives de la Guinée Équatoriale, du Gabon et de la délégation congolaise. Celle-ci s'est notamment distinguée lors de la Nuit du Congo, au cours de laquelle ont été présentés d'une part, les atouts et les potentialités du Congo, porte océane de l'Afrique centrale, et d'autre part, les opportunités de tous genres qu'offre le département du Kouilou. Un aperçu historique du pays et du département a été fait par plusieurs conférenciers congolais tels Joseph Ona Sondjo, Alphonse Kalla, Antoine Nsitou et le député Alain Tchibinda, qui est aussi opérateur économique et chef d'entreprise. L'expérience des autorités de ce département dans la politique de la décentralisation au Congo a été étayée par les exposés du maire de la communauté urbaine de Hinda et du sous-préfet de Loango. La tribune organi-

sée sous l'égide de la Cémac, représentée par son Commissaire à l'enseignement et aux affaires sociales, Monsieur Teya, a été l'un des temps forts de cette réunion. Alphonse Kalla, le délégué congolais, a évoqué les efforts fournis par le chef de l'État congolais dans le cadre de l'intégration sous-régionale qu'il veut effective. Cette intégration des peuples est palpable aujourd'hui, avec la mise en service du passeport et du permis de conduire Cémac sans oublier le séjour au Congo sans visa pour tout ressortissant des pays de la Cémac.

La gestion du département du livre et de la lecture publique au Kouilou, développée par Alphonse Kalla, a suscité de nombreuses réactions des auditeurs qui ont demandé qu'un atelier soit animé sur le sujet à l'endroit des présidents d'associations et des fondations, notamment sur la gestion des clubs de lecture. Ces activités, a reconnu le conférencier, redonnent à la population le goût de la lecture. De nombreux produits artisanaux ont été exposés sur le stand du Congo, superbement habillé aux couleurs nationales. Citons les huiles essentielles produites par le Service national du reboisement; les chaises en rotin appelées communément zébilamba; les robes, pagnes et autres objets artisanaux de fabrication locale; sans oublier les livres congolais, notamment ceux parus aux Éditions LMI de Pointe-Noire. La 6^e édition de la Fotrac, désormais tournaute, aura lieu à Hinda dans le département du Kouilou.

H.B.M.

Identifiez
votre entreprise !!!



Livraison badges
24 H chrono

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41
06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Brazzaville Paris

6 vols par semaine
dans les deux sens

à partir de

480 000 FCFA TTC*

Aller/Retour

* Offre soumise à conditions

Offre
valable
pour tout achat
avant le **15 Juillet**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

Contact: 06 509 0 509
www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

MOTS FLÉCHÉS N°034

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°034

GRATIFICATION	GRAND CŒUR	RÉGIMES	CHIENS DE COURSES	COMPLÉMENT DE MANIÈRE	TROUBLE DE L'ŒIL	APÉRITIFS PROVENÇAUX
ATAVISME	DISQUE TOURNANT	ELLE CHASSE LES ESPIONS	TRAIN URBAIN	BARRA D'UN TRAIT	FACILITÉS	
				ACIDE CELLULAIRE		
MAINTIEN FRAIS						
CROQUE-MITAIN (PÈRE)						
					VOILE	
					CHARGES DE CENSEURS	
DE GLACE DANS LES ALPES		COUPAIS FINEMENT				
LYCÉE TECHNIQUE		GUIDE				
	MÉTAUX PRÉCIEUX		IL ENTRETIENT LES CHEMINÉES	HÉROS À LA FOIS GREC ET LATIN		
DIALECTE D'ÉCOSSE			LOYAL			LIÉE À LA PEINTURE
AU MILIEU						
	INJUSTES				UNE MAIN PLUS DEUX DOIGTS	
	PLONGER DANS L'EAU				FAIT LA MANCHE	
BEAU COIN			PIÈCES À MEXICO	COPIE CONFORME TRÈS CROYANTES		
ANALOGUE						
		TRUQUER LES DÉS			LE CÉSIMUM SYMBOLISÉ	
		POUR RIRE			VOLONTÉ D'ENFANT	
HOMME DES BOIS	IL FAIT DU BIEN AU CŒUR ET AU MUSCLE	PAS TRÈS CHAUD				COMPACT, SERRÉ
		FILLES DU PEUPLE				
				ABRI DE BATEAU		
				GROS TONNEAUX		
PERROQUET COLORÉ		EN OMELETTE			ÎLE DE FRANCE	
BEIGNETS		IL LIE DANS LA PHRASE			ARGILE	
			APPRIIS PAR CŒUR		DEVANT DIEGO	
			CUBE POUR JOUER		PASSE À SAINT-OMER	
ORIFICE NATUREL				BROUILLIS		
TELS DES YEUX BLEUS						
		QUI N'EST PLUS NIAISE				

>FACILE

6		3	5	1		4	7	
7		9	8	3			1	5
5							6	
	9			8	3	6	4	
3		6	4		5	8		1
	1	4	7	6			3	
	3							4
4	5			2	1	3		6
	6	8		5	4	7		2

>MOYEN

	7	2	8				1	
	1	4		7	2			
	5		4			8		7
	2	8			1			5
		6				2		
7			2			9	4	
4	7			8			9	
			9	3		4	6	
	9				4	5	7	

>DIFFICILE

	1	2	3	4				
	9							
8		4	5	6			2	
					3	2		
2	5		1		4		3	6
		7	6					
	7			1	8	3		2
							4	
				2	5	9	6	

MOTS CROISÉS N°034

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Difficiles à mettre en application. - 2. Prend la tête. Elle ne manque pas d'étoiles. - 3. Papillon d'une collection coûteuse. Jouées. - 4. Offrir un nouveau toit. Astate. - 5. Dans l'autre cas. Organisme de résistants. Cours d'espagnole. - 6. Pour être reconnaissant, il faut le savoir. Ses œufs finissent sur le canapé. - 7. Des têtes y cherchent de bons plants. En pleine poire. - 8. Comme la laie avec ses petits. Est en confiance (se). - 9. Point secondaires. - 10. Espèces d'arbres.

>VERTICALEMENT

A. Composer sur-le-champ. - B. Convié aux réunions de famille. Prêts à se jeter à l'eau. - C. Un bout de lustre. Trop enthousiaste. - D. Partisans des consultations régulières. - E. Brûlant. Grande école. - F. Mettre en place. Éclaté. - G. À faire en descendant. Distance au loin. Branché. - H. Secondaire, elle ne manque pas de couches. Cité de la Charente. - I. Suite royale... S'arrête à la grève. - J. Direction générale. Comme celle qui a enlevé le haut.

MOTS À MOTS N°034

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de trois lettres proposés, composez un troisième mot de six lettres.

- LOT + RUE = [L _ _ _ _]
- NID + DON = [_ _ N _ _]
- LUE + PLI = [_ _ _ _ L _]

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°033

N	A	T	S	R	A
L	U	S	T	R	E
A	C	T	U	E	L
R	N	A	S	S	A
C	U	B	E	P	A
L	I	L	G	E	S
E	P	E	L	L	E
O	R	E	E	O	L
C	I	C	A	T	R
S	E	N	T	E	N
H	L	N	E	G	E
I	N	O	E	N	E
D	E	M	E	T	P
Y	E	U	S	A	L

SUDOKU N°033

1	9	5	3	2	4	7	6	8
4	7	3	6	5	8	1	2	9
2	8	6	7	9	1	4	3	5
3	6	2	9	4	5	8	7	1
5	1	7	8	6	2	3	9	4
9	4	8	1	7	3	6	5	2
6	5	1	2	8	7	9	4	3
7	3	4	5	1	9	2	8	6
8	2	9	4	3	6	5	1	7
4	7	8	5	3	2	6	9	1
3	1	5	6	9	4	8	7	2
9	2	6	8	7	1	5	3	4
1	3	2	7	5	6	4	8	9
8	5	7	3	4	9	1	2	6
6	9	4	2	1	8	3	5	7
2	8	9	1	6	3	7	4	5
5	4	1	9	8	7	2	6	3
7	6	3	4	2	5	9	1	8

MOTS CROISÉS N°033

A	D	M	I	N	I	C	U	L	E
C	A	U	S	A	L	I	T	E	
A	S	O	T	R	I	S	C		
D	O	C	T	O	R	A	L	H	
E	U	H	E	G	I	D	E		
M	P	E	L	L	E	T	E	R	
I	G	O	R	I	E	C	U		
S	I	M	P	E	R	O	B		
M	O	R	E	A	U	C	R	I	
E	R	E	T	R	E	P	A	N	

MOTS À MOTS N°033

1/ REGROUPER - 2/ ILLUSOIRE - 3/ DÉCEPTION.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Allemagne-Argentine, une finale record

La finale de la 20^e Coupe du monde de football qui mettra aux prises ce 13 juillet dans le mythique stade de Maracana au Brésil, l'Allemagne à l'Argentine, a établi un nouveau record.

C'est pour la troisième fois de l'histoire de la Coupe du monde que les deux nations se rencontrent à cette ultime étape de la compétition. Ce qui n'a jamais été le cas. Car cette rencontre a volé la vedette de Brésil-Italie, les finales de 1970 et 1994.

Le dimanche 13 juillet, les deux équipes ont un défi à relever. Face à l'Argentine, l'Allemagne tentera de briser le mythe en étant la première nation européenne à s'imposer sur le sol américain avant de revenir à la hauteur de l'Italie (la seule nation européenne à avoir remporté quatre coupes du monde). Avec l'ossature du Bayern de Munich, la meilleure équipe européenne depuis deux saisons et ses stars comme Mezzot Ozil, André Schurrle, Miroslav Klose, l'Allemagne a toutes les qualités pour remporter enfin le trophée qui lui échappe depuis 1990, année du dernier sacre de l'Allemagne, témoignent les spécialistes, s'appuyant notamment sur sa dernière prestation en demi-finale face au Brésil, pays hôte. Les Allemands se sont régalés en humiliant les Brésiliens 7-1. Après s'être imposés avec un

score aussi impressionnant, les Allemands semblent endosser désormais le statut de favori face à l'Argentine de Lionel Messi, et se trouvent aussi devant un challenge. Celui de donner le meilleur d'eux-mêmes pour revenir à la hauteur de l'Europe qui compte dix titres mondiaux contre neuf pour les Sud-Américains et faire respecter la tradition. Comme le Brésil, cette équipe d'Argentine n'a pas encore convaincu. Elle est passée par la loterie des tirs au but pour éliminer les Pays-Bas, une autre équipe européenne, 4-2 après un score de parité de zéro but partout au temps réglementaire. Depuis le début de la compétition, l'Argentine ne s'impose que sur un score étriqué. La seule fois où l'attaque argentine a été prolifique, c'était contre le Nigeria où elle avait inscrit plus d'un but (3-2). Mais dans cette équipe, Lionel Messi veut égaler le record de Diego Maradona, le dernier capitaine de l'Albiceleste à avoir soulevé la Coupe du monde, et pourquoi pas confirmer son statut de meilleur joueur du monde. En face, c'est une équipe allemande pleine d'expérience et qui donne toutes les garanties nécessaires. L'Allemagne est en effet devenue dans cette Coupe du monde, la première nation de l'histoire à atteindre quatre fois de suite les demi-finales de la Coupe du monde (2002, 2006, 2010 et 2014). Sur les quatre matches, elle atteint deux fois la finale (2002 et 2014)

alors qu'il faut recourir à vingt-quatre années passées pour exhumer le souvenir de la dernière finale disputée par l'Argentine. C'était en 1990 en Italie face à la même Allemagne. Ce 13 juillet, l'Allemagne disputera sa huitième finale de son histoire contre cinq pour l'Argentine. Sur les sept finales déjà disputées, les Allemands ont gagné à trois reprises en 1954, 1974 et 1990 contre quatre perdues en 1966, 1982, 1986 et 2002. L'Argentine a déjà remporté le titre à deux reprises, en 1978 et 1986, et a perdu également à deux reprises, en 1930 et 1990

Allemagne-Argentine deviendra ce dimanche, le match le plus courant de l'histoire de la Coupe du monde

L'Allemagne et l'Argentine se sont rencontrées à deux reprises en finale de la Coupe du monde. Le premier rendez-vous en 1986 avait vu l'Argentine de Diego Maradona l'emporter sur l'Allemagne 3-2 au Mexique. Quatre ans plus tard, les Allemands réussissaient à prendre leur revanche en l'emportant sur un score étriqué d'un but à zéro. Cette affiche deviendra ce dimanche, à en croire les spécialistes, le match le plus courant de l'histoire de la Coupe du monde. Car ce sera, la septième fois qu'Allemands et Argentins se croisent en phase finale de la Coupe du monde. En 2010, l'Allemagne avait écarté l'Argentine de la compétition en l'écrasant

en quart-de-finale 4-0. En 2006, toujours en quart-de-finale, l'Allemagne avait eu raison de l'Argentine aux tirs au but après un score d'un but partout au temps réglementaire. Outre les finales de 1986 et 1990, les deux équipes avaient fait jeu égal 0-0 au Mondial 1966, après la victoire de l'Allemagne 3-1 au Mondial 1958. Dans les rencontres directes en phases finales du Mondial, les statistiques plaident en faveur des Européens (quatre victoires des Allemands contre une pour l'Argentine et un nul en six confrontations s'il l'on attribue la victoire aux tirs au but à l'Allemagne). Les deux équipes se sont également affrontées en amical et autres compétitions. Sur les 20 matches déjà disputés, l'Argentine compte neuf victoires contre six pour l'Allemagne et cinq matches nuls.

La finale de ce 13 juillet sera leur 21^e confrontation en amical et en compétition internationale, avec égalité de nombre de buts 28. La succession de l'Espagne nous réservera sans nul doute une affiche intéressante entre d'une part Lionel Messi qui veut ajouter le seul titre qui manque à son palmarès et Miroslav Klose, le meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde qui veut améliorer son record.

Le Brésil sortira-t-il par la grande porte ? Humilié par l'Allemagne, le Brésil pourrait se consoler d'une médaille de bronze s'il l'emporte le

12 juillet face aux Pays-Bas. L'une des options choisies pour relever la tête est la présence de Neymar au stade. La vedette brésilienne, forfait pour la suite du Mondial, ne jouera pas à cause de sa blessure mais il se rendra au camp de base de la Seleçao pour accompagner son équipe pour le match de la 3^e place à Brasilia, a déclaré le chargé de la communication de la Confédération brésilienne de football. Cette décision a été prise pour tenter de calmer la terrible déception des 200 millions de supporters brésiliens après l'humiliation contre l'Allemagne, commente le communiqué. Pour le match contre les Pays-Bas, le Brésil comptera sur le retour de son capitaine Thiago Silva, qui revient après un match de suspension pour stabiliser une défense qui était aux abonnés absents contre l'Allemagne (7 buts encaissés en un match). Notons que les Pays-Bas et le Brésil se sont déjà affrontés à quatre reprises lors d'une phase finale de la Coupe du monde. En 2010, la Hollande avait éliminé le Brésil en quart-de-finale sur un score de 2-1. En 1998, les Brésiliens l'avaient emporté en demi-finale aux tirs au but après un score d'un but partout au temps réglementaire, et en 1994 la Seleçao avait dominé la Hollande 3-2. En 1974, les Néerlandais avaient dominé les Brésiliens 2-0. Après être passé à côté de sa Coupe du monde, le Brésil jouera le match contre les Pays-Bas rien que pour sauver l'honneur.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Maurice Lheyet Gaboka

Maurice Lheyet Gaboka, homme de lettres et ancien parlementaire, est décédé à Brazzaville le 20 octobre 1973. Il est inhumé au cimetière du centre-ville le 22 octobre de la même année. La nation reconnaissante a donné son nom à l'ancienne Grande École de Ouenzé dont il fut un enseignant émérite puis un directeur dynamique. Cette école borde l'avenue des Balalis. Pour ceux qui ne le sauraient pas, cette artère prolonge l'avenue de France à partir de l'école Pierre Nzoko (anciennement Saint-Vincent), traverse la rivière Madoukou et s'arrête au rond-point dit Koulounda.

Maurice Lheyet Gaboka, né le 5 novembre 1929 au village Owando, district de Fort-Rousset, est un homme aux multiples facettes. Écrivain, il collabore de 1950 à 1951 à la revue Liaison, organe des cercles culturels de l'Aef (Afrique équatoriale française). Il en est le secrétaire. C'est l'occasion de rappeler qu'à l'époque, cette revue est dirigée par Lomami Tchibamba dont le centenaire de la naissance a lieu cette année 2014. Les auteurs majeurs de la littérature congolaise y ont fait leurs premières armes, de Jean Malonga à Guy Menga, en passant par Patrice Lhony, Sylvain Bemba et Ambily Letembet. Maurice Lheyet Gaboka a écrit de nombreux textes dans Liaison et La Semaine Africaine.

On se souvient de son émouvant poème, Hymne à un mort, dédié à Paul Kamba, décédé en 1950 :

*C'est toi P.K., qui hier encore égayais ce monde ;
Qui te couches désormais muet comme une onde !
Toi qui de notre musique recherche,
Qui de notre vue aujourd'hui te caches !
C'est toi qui gis au sauvage cimetière,
Faisant fi dorénavant de ta matière,
Ton grand plaisir qu'est la musique,
Musique, art favori de l'Afrique...*

Lheyet Gaboka, de son vivant, n'a pas publié ses œuvres. C'est son fils, Bienvenu Gaboka, qui a produit, à titre posthume, un recueil de ses poèmes, *Les Îlots cannibales du Congo*, aux éditions La Bruyère à Paris.

Lheyet Gaboka est aussi ce parlementaire redoutable, orateur éloquent qui enflamme les travées de l'Assemblée nationale par l'impétuosité de son verbe acerbe. Conseiller en 1957, puis député en 1959 de la circonscription de la Likouala-Mossaka, aujourd'hui Cuvette, sur la liste Msa (Mouvement socialiste africain) de Jacques Opangault, il est le porte parole de l'opposition.

Avant toute chose, Lheyet Gaboka est d'abord un enseignant de carrière. De 1944 à 1948, il est boursier à Mbounda, transformé en Collège moderne du Moyen-Congo en 1945. Il y obtient son diplôme des écoles supérieures et collèges modernes avec le grade d'instituteur adjoint de 1^{er} échelon. En octobre 1948, il fait partie du premier contingent d'enseignants en compagnie de Galingui Michel (Galin Douathe, suite à un changement de nom), Voumbou Joseph (originaires de l'Oubangui-Chari, actuelle République du Centrafrique), Zombo Jean (Cameroun).

De 1954 à 1957, Lheyet Gaboka est affecté à Impfondo. Il prend l'initiative de scolariser des pygmées parmi lesquels : Lékanda et Aboumoulou. À partir de 1958, il cesse d'enseigner pour se consacrer à l'administration, dans le secteur scolaire de la Likouala-Mossaka. En 1965, il quitte Fort-Rousset (actuellement Owando) pour s'installer à Brazzaville. Il est affecté au secrétariat de l'inspection du Djoué-Nord, son dernier poste administratif. Marié le 10 novembre 1949 à Bondo Alphonsine, il était père de 11 enfants. Il est fait chevalier dans l'ordre du Mérite congolais, à titre posthume.

MFUMU